

Nuits d'été 2018

Canton de Villeneuve II
26 juillet 2018

CULTURE Archives départementales

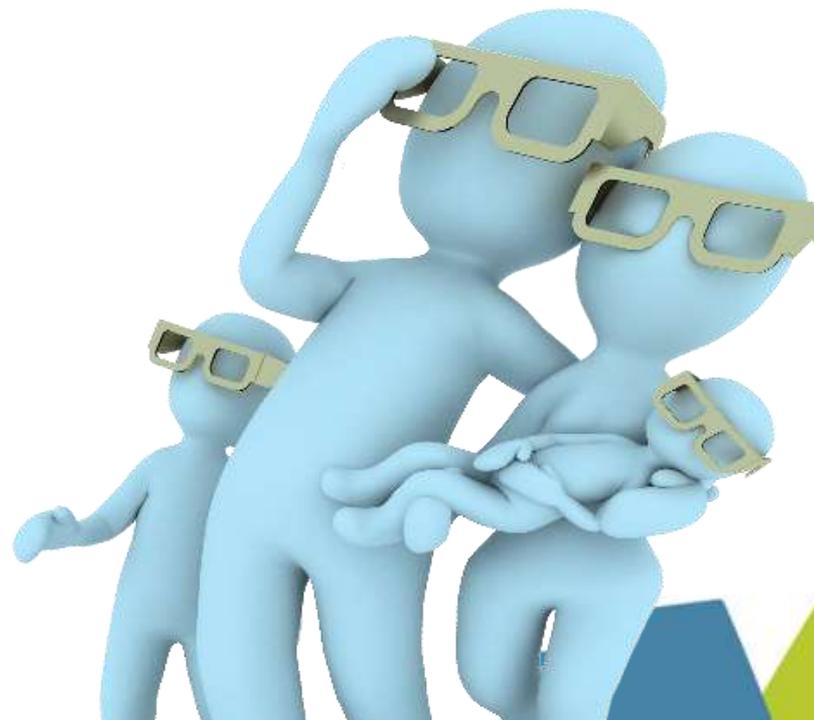
Nuits
d'été

2018



Les Archives
viennent à
votre
rencontre

Les Archives départementales vous invitent à plonger dans l'histoire de votre canton et à découvrir quelques documents originaux qui font la grande histoire et les petites histoires de toutes les communes de votre canton du Moyen Age à nos jours !





Bias, cadastre napoléonien



Bias, cadastre napoléonien



double

Département de Lot-et-Garonne.

Commune de Villeneuve-s-Lot.

Construction de deux Chapelles à l'église de Bias.

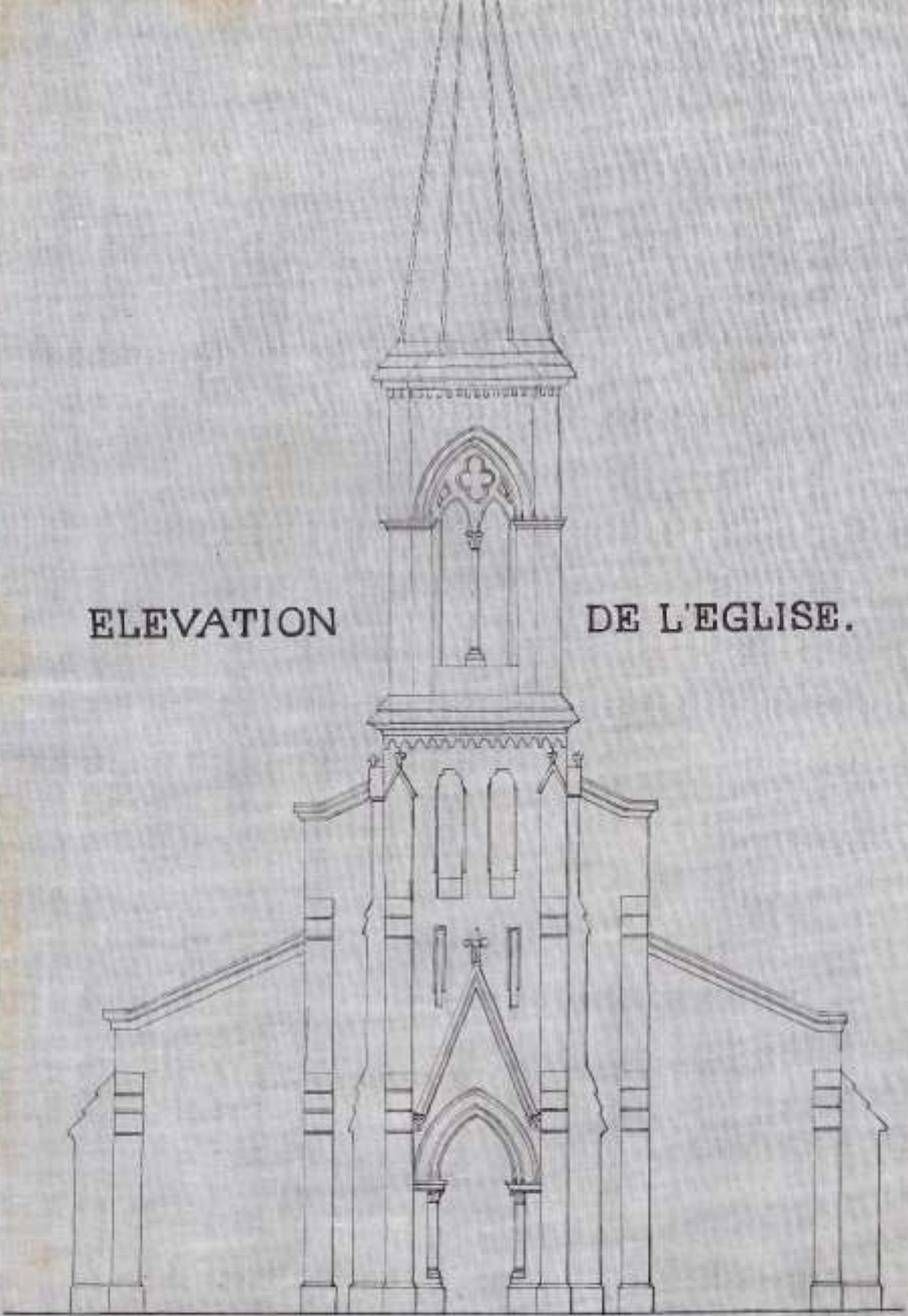
Plan, Élévation et Coupe.

à l'appui
Ages 19 Juin 1877
M. Drouot
L. Guisard
L. Cassin
O. Richard

Echelle du Plan et de l'élévation 0^m01 par mètre.
Echelle de la coupe 0^m08 par mètre.
Echelle des détails 0^m10 par mètre.

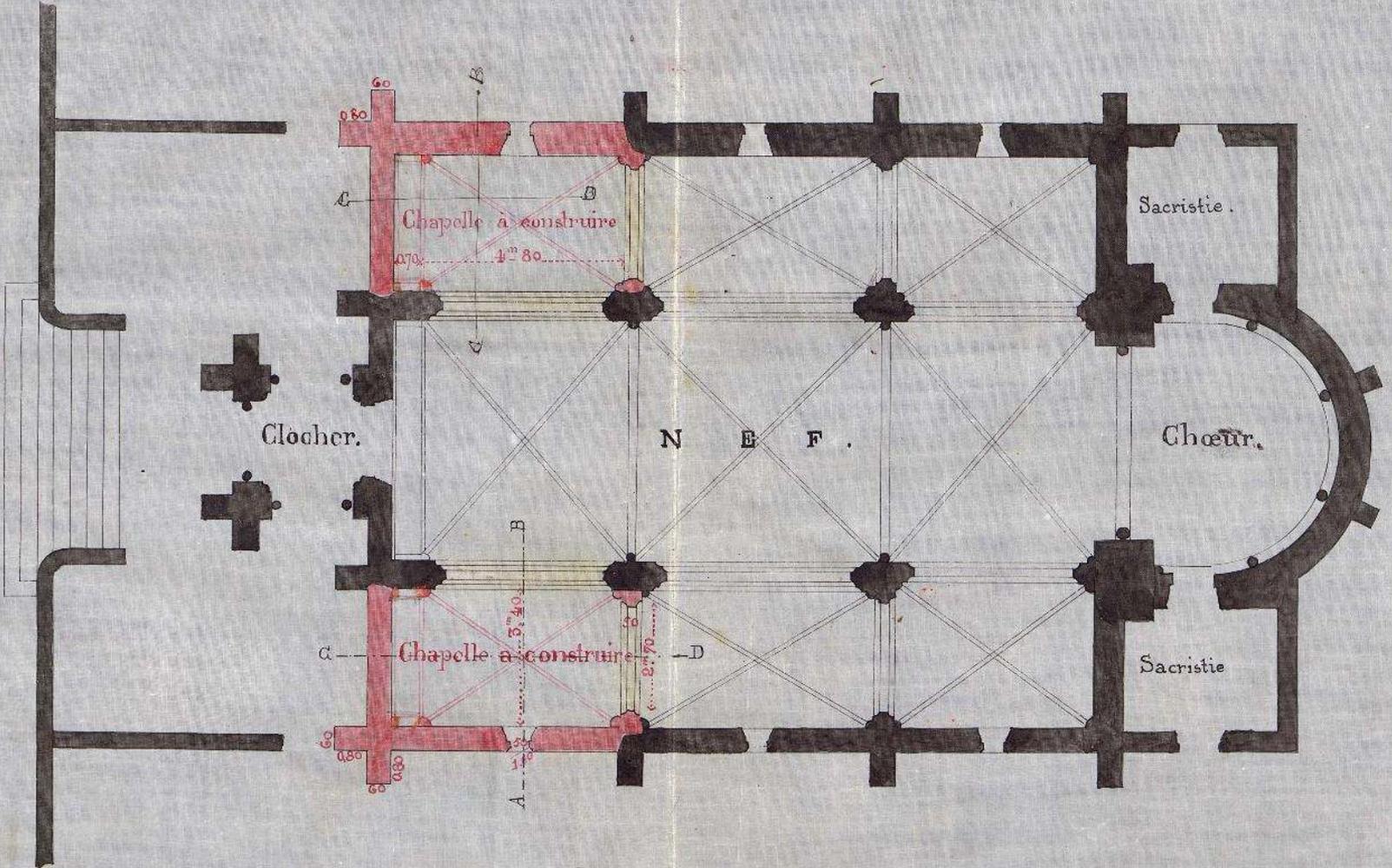
Dressé par le Constructeur des Ponts et Chaussées
sousigné, Architecte de la Commune de Villeneuve,
Villeneuve, le 6 Février 1878.

[Signature]

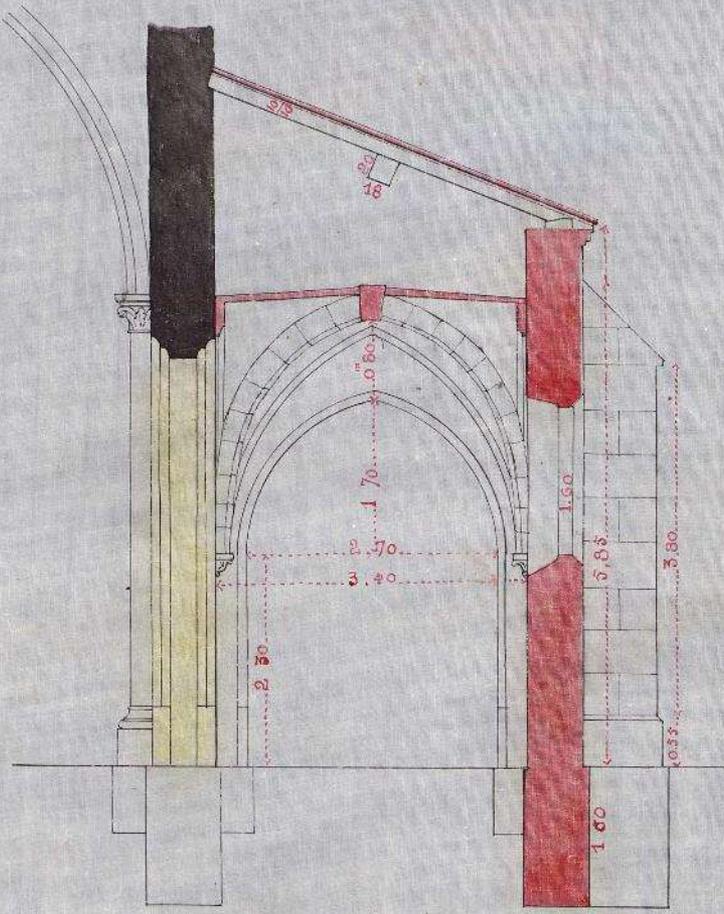


PLAN DE L'EGLISE.

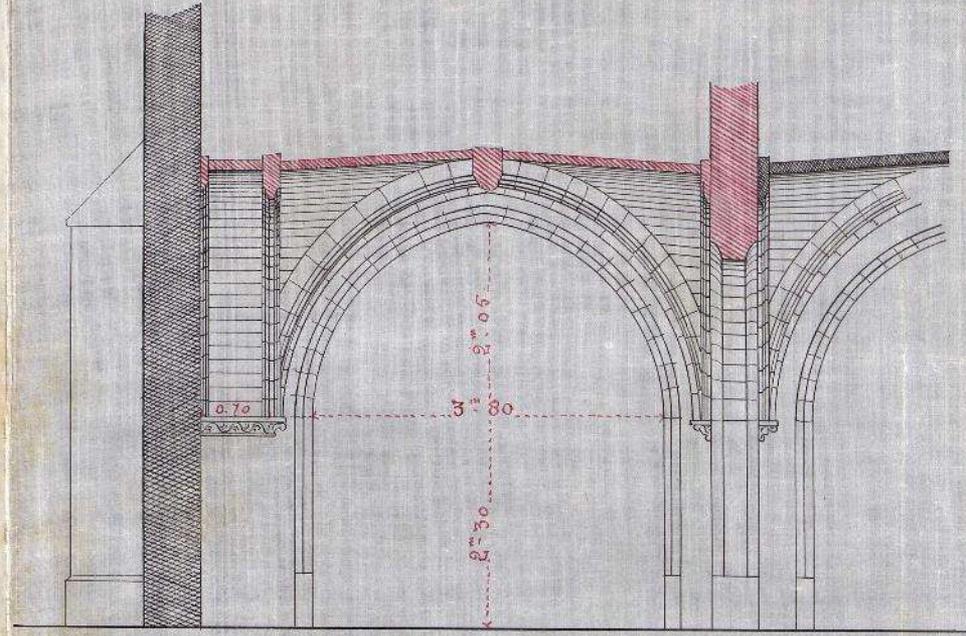
de l'Eglise.
Chemin



COUPE SUIVANT AB.



COUPE SUIVANT CD.

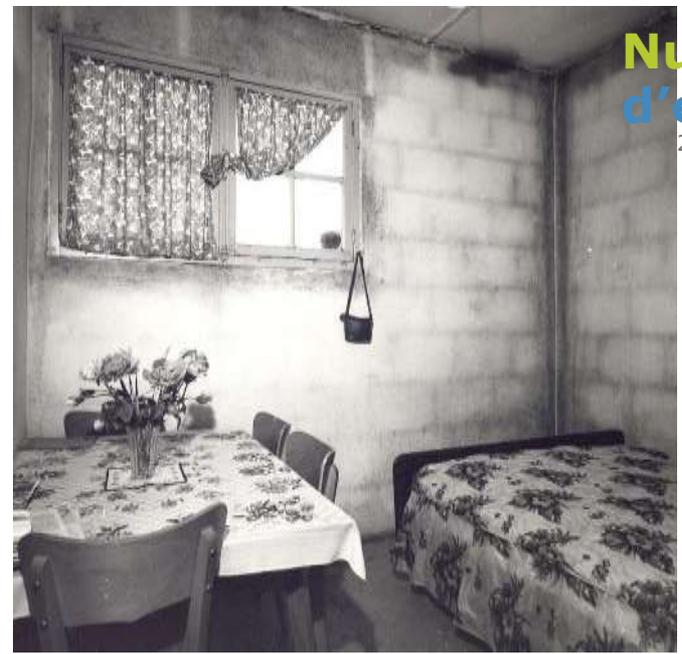


Coupe d'une nervure. Coupe de l'arc doubleau.





Bias, le Camp



Bias, Coll. Privée Nguyen





25 sept 1856

Commune d'Hautesfage.

Projet de Travaux et de Travaux d'école.

[Faint handwritten notes and sketches, possibly a site plan or list of items, mostly illegible due to fading.]

Ministère de l'Instruction Publique

Département de Lot et Garonne

Arrondissement de Villeneuve

Commune de Hautesfage.

Appropriation du groupe scolaire de Hautesfage

Plans. Coupe et Elevation.

Echelle de 0.00 par mètre.

[Handwritten signature]
Maire de Hautesfage
[Signature]

Dressé par le soussigné
Le 14 août 1904

[Signature]



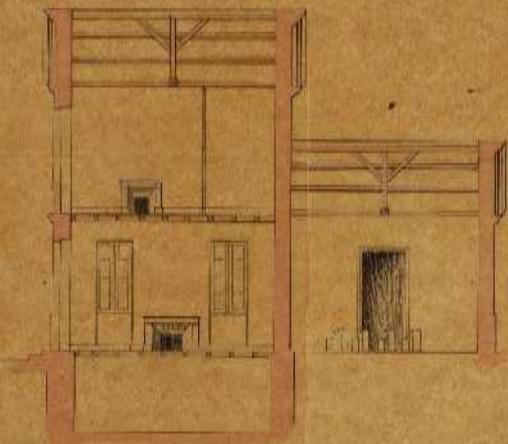
Approuvé
Le 16 août 1904
Le Maire

102

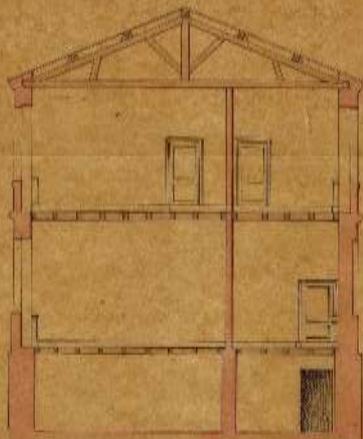
102

Commune d'Hautefay.
 Projet de Mairie et de Mairie des Ecol.

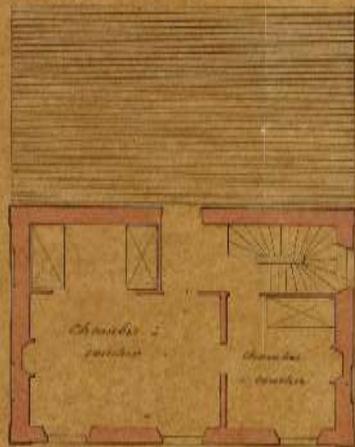
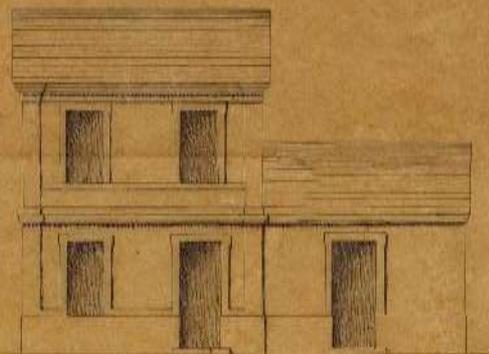
Coupe en long



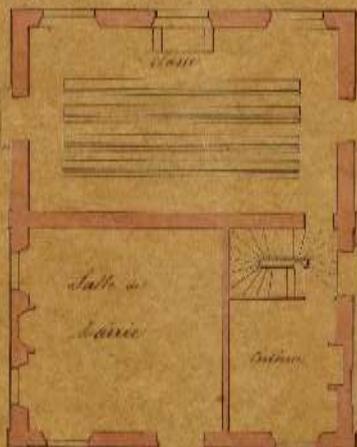
Coupe en travers



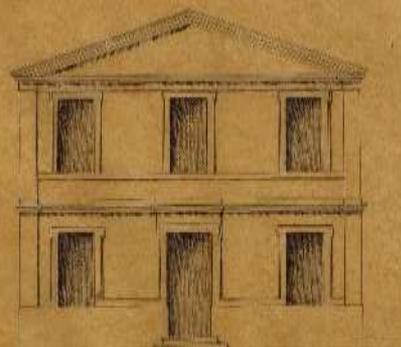
Facade latérale



1^{er} étage



Rez-de-Chaussée



Facade principale

Elevation

façade principale

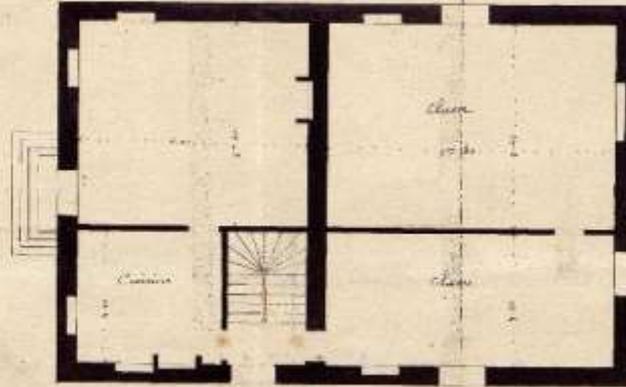


façade latérale

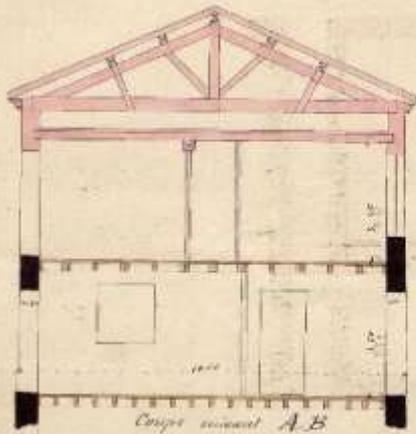
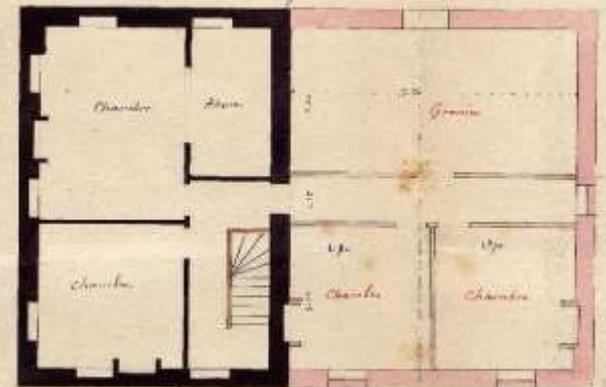


Plans

de rez de chaussée



de 1^{er} étage



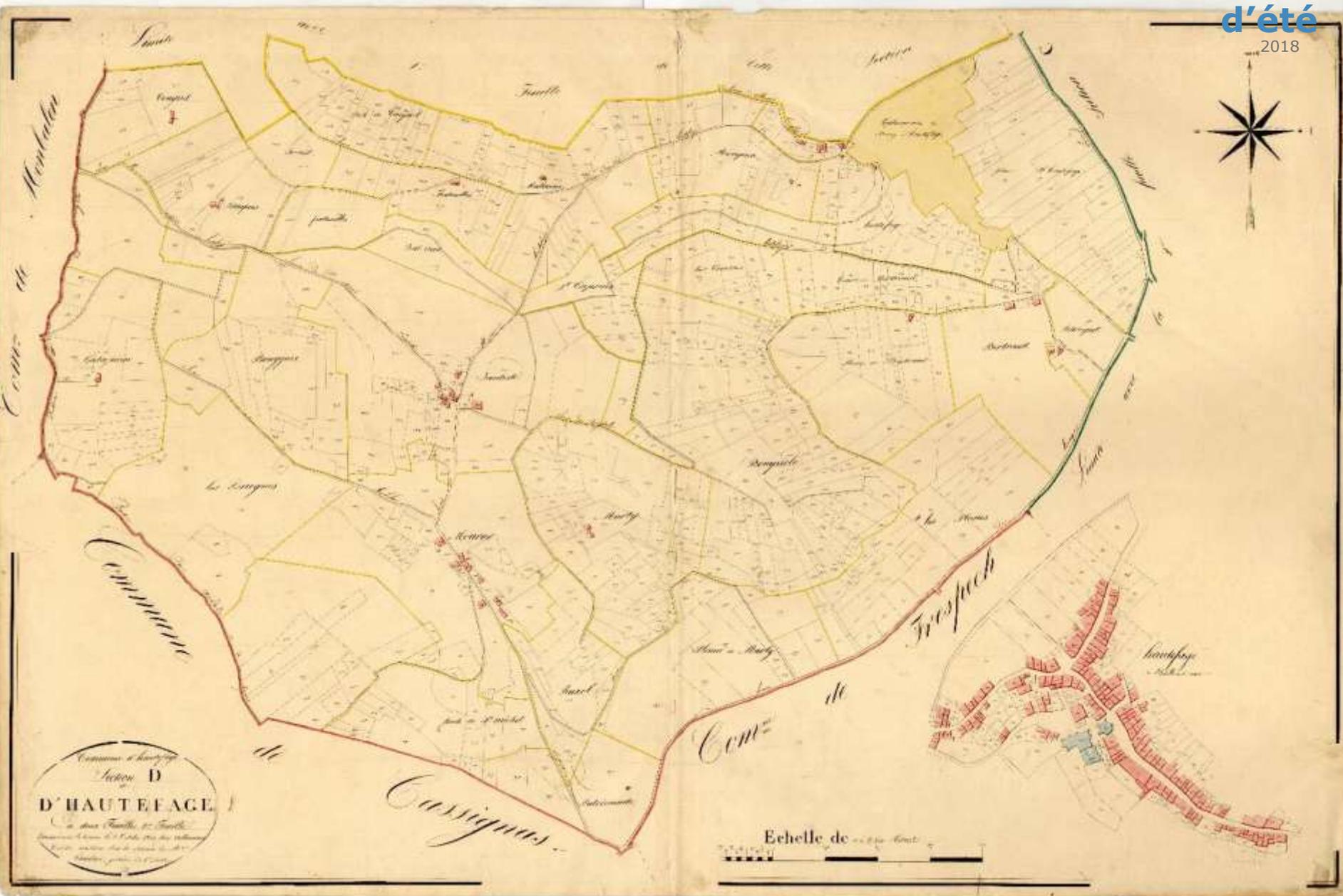
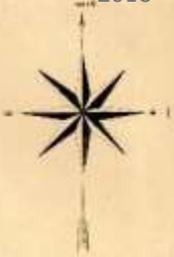


Hautefage
(L.-et-G.)
Le Bureau de Tabac

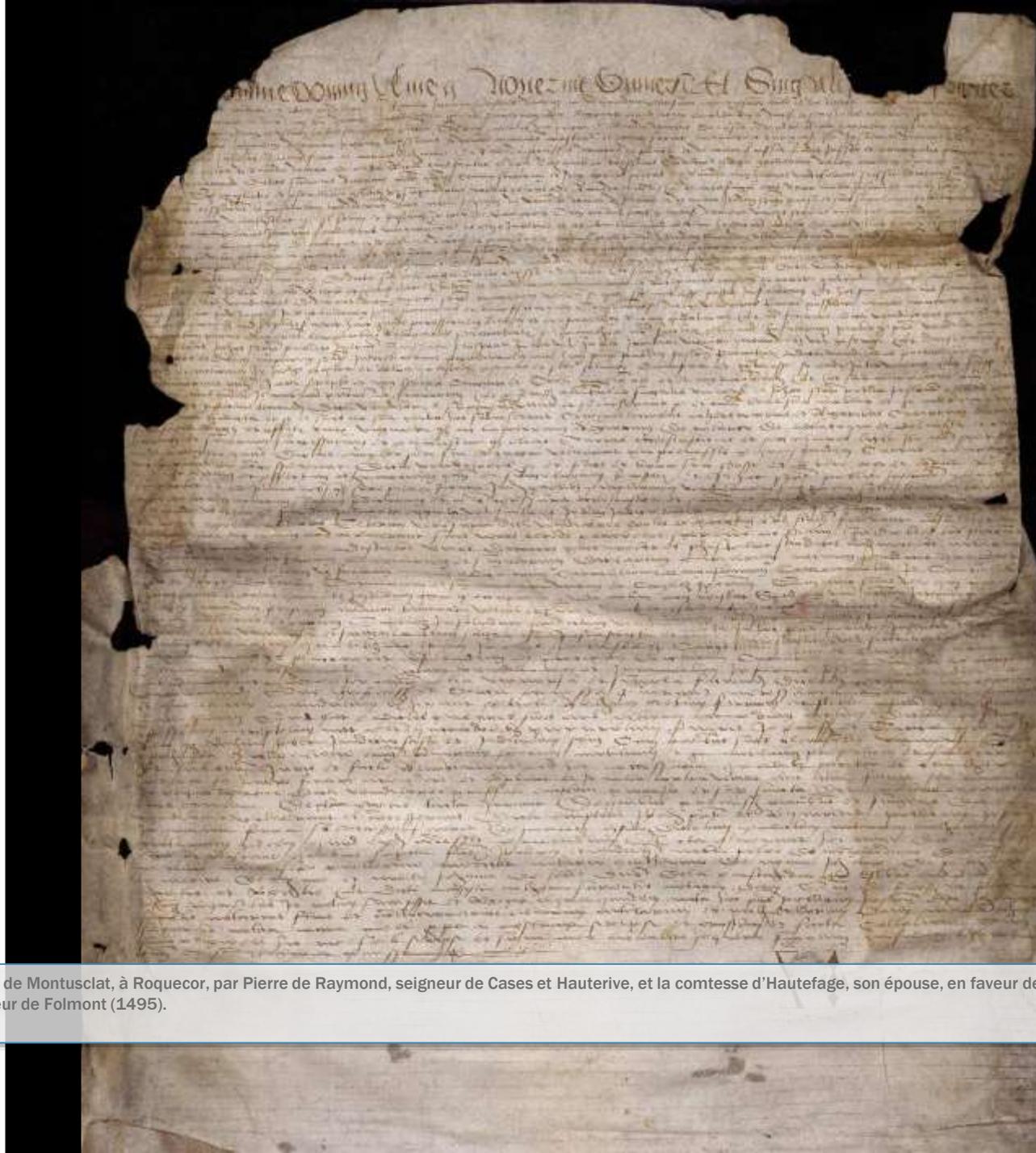


Hautefage-la-Tour, 2342 W 80

Hautefage



Hauteage-la-Tour, cadastre napoléonien



Vente de la maison noble de Montusclat, à Roquecor, par Pierre de Raymond, seigneur de Cases et Hauterive, et la comtesse d'Hautefrage, son épouse, en faveur de Jean de Raymond, seigneur de Folmont (1495).



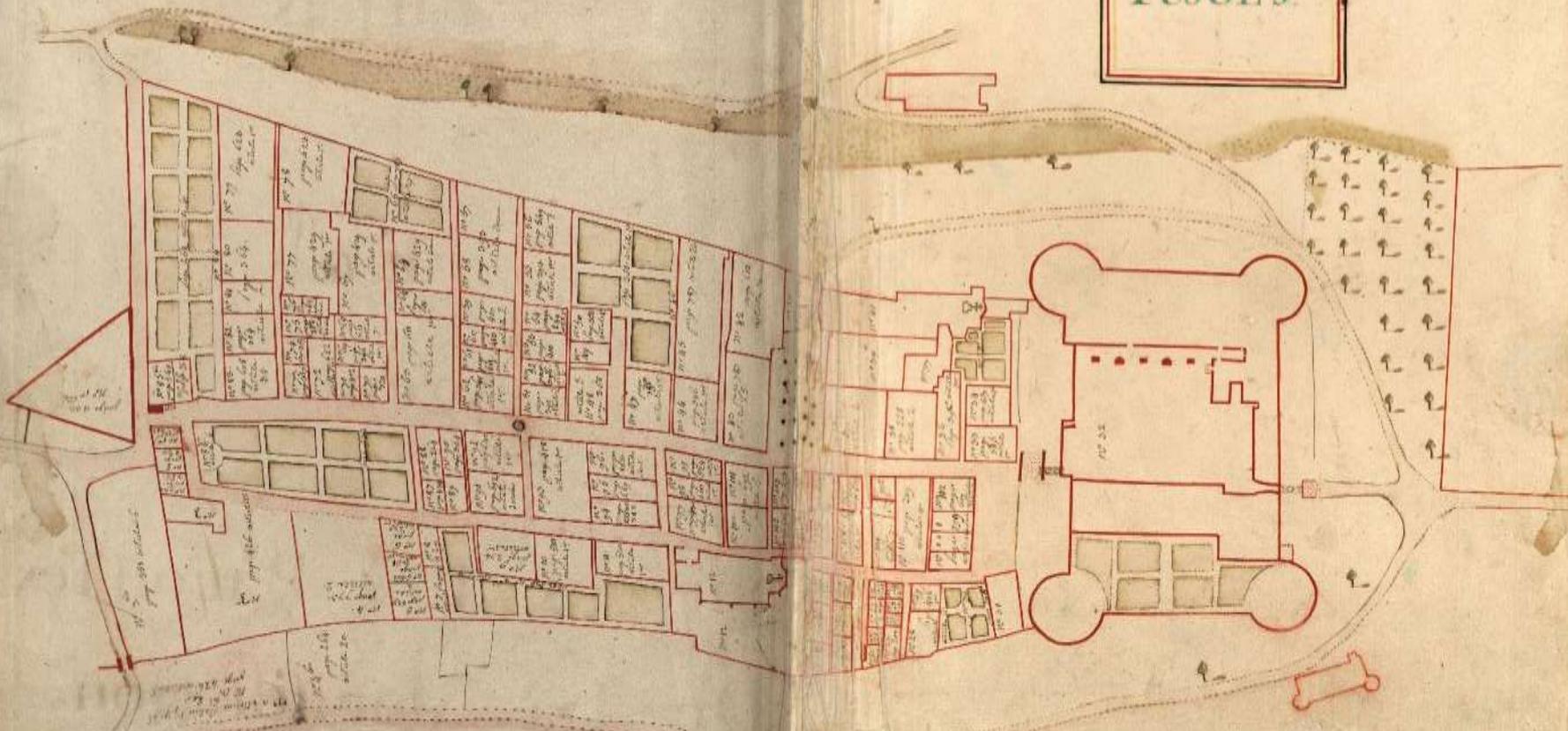
En l'année de l'incarnation de Notre Seigneur Jesus Christ mil six centz et dix six...
Donation de l'hospice de Castelgaillard par Jean de Labarthe, seigneur d'Aure, en faveur de Gausserand Dangers (1369).

Acte du jour auoir 1746 a pelles po. Labarthe

Donation de l'hospice de Castelgaillard par Jean de Labarthe, seigneur d'Aure, en faveur de Gausserand Dangers (1369).



PLAN
de la Ville & Château
DE
PUJOLS





PAROISSE
S^t Nicolas
carte
C
contenant 48 articles.

S^t Nicolas carte
B.

S^t

H. Carte

Nicolas

S^t

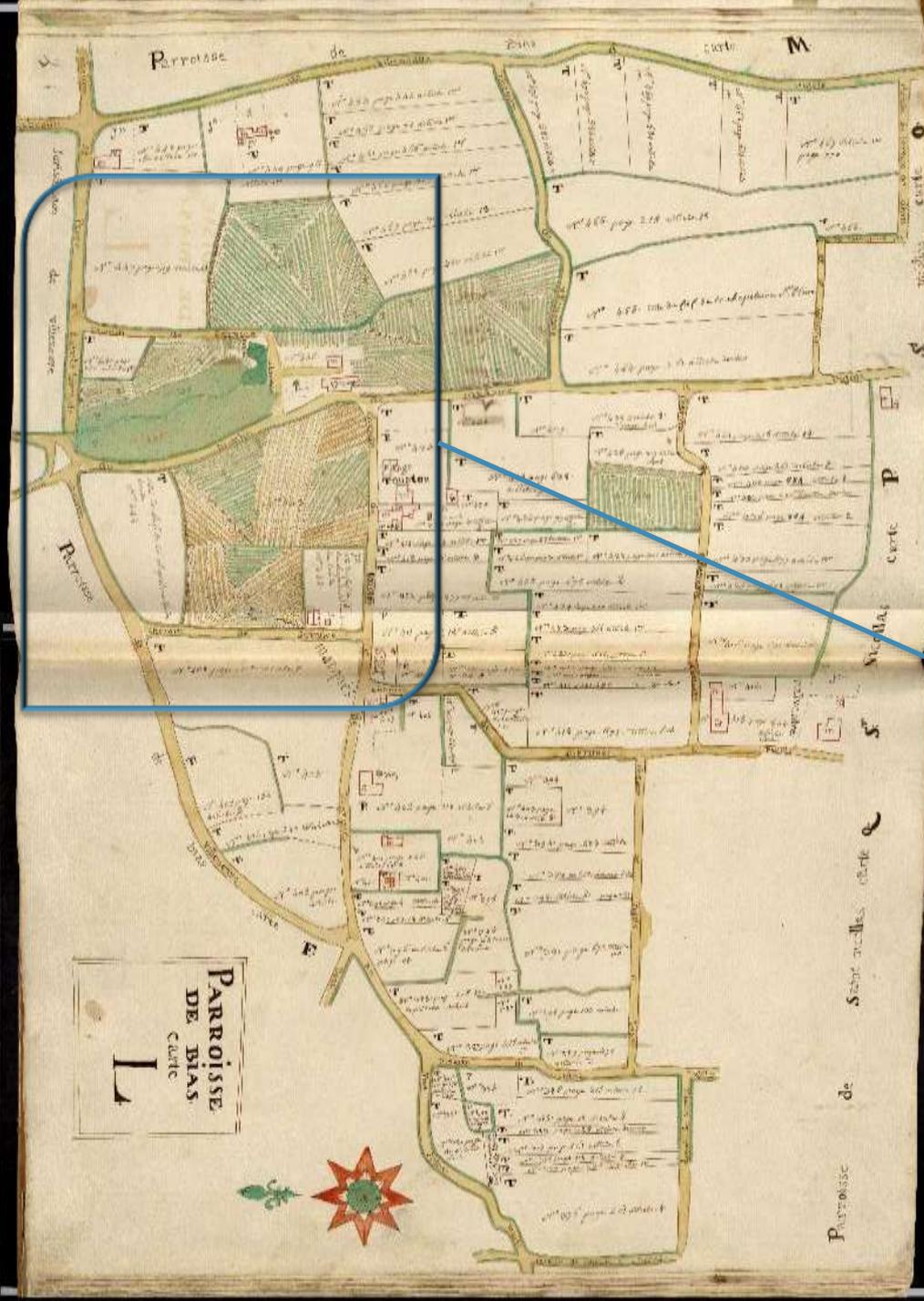
Nicolas

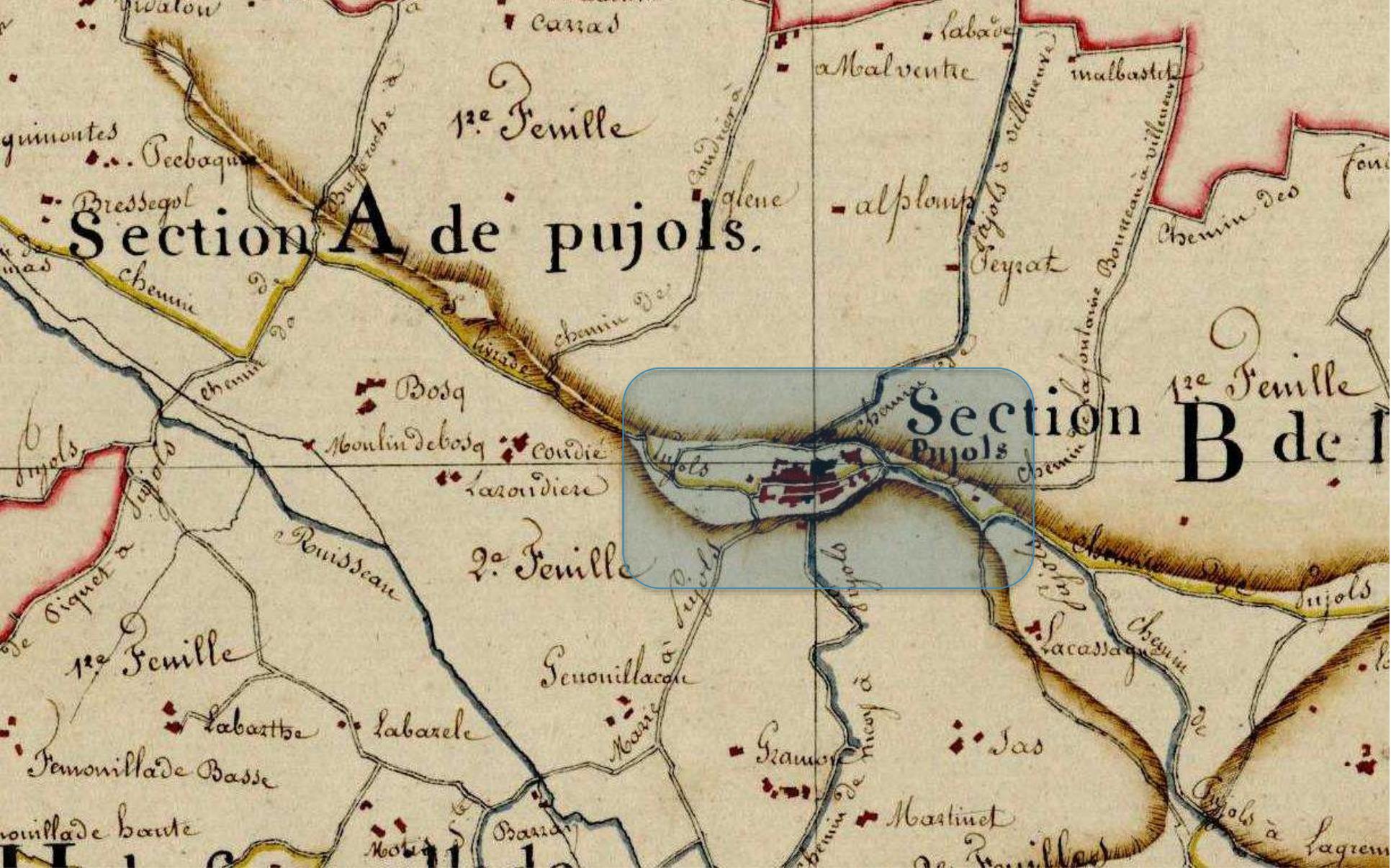
Carte

D.



S^t nicollas carte
B.





Pujols, extrait plan cadastral napoléonien

Plan de la partie des ruisseaux la Masse et du canal de dérivation
qui forment le bief de moulin de St-Martin de Mail, sur territoire de la commune de Pujols.
Dressé d'après les cadastres par l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées en charge.

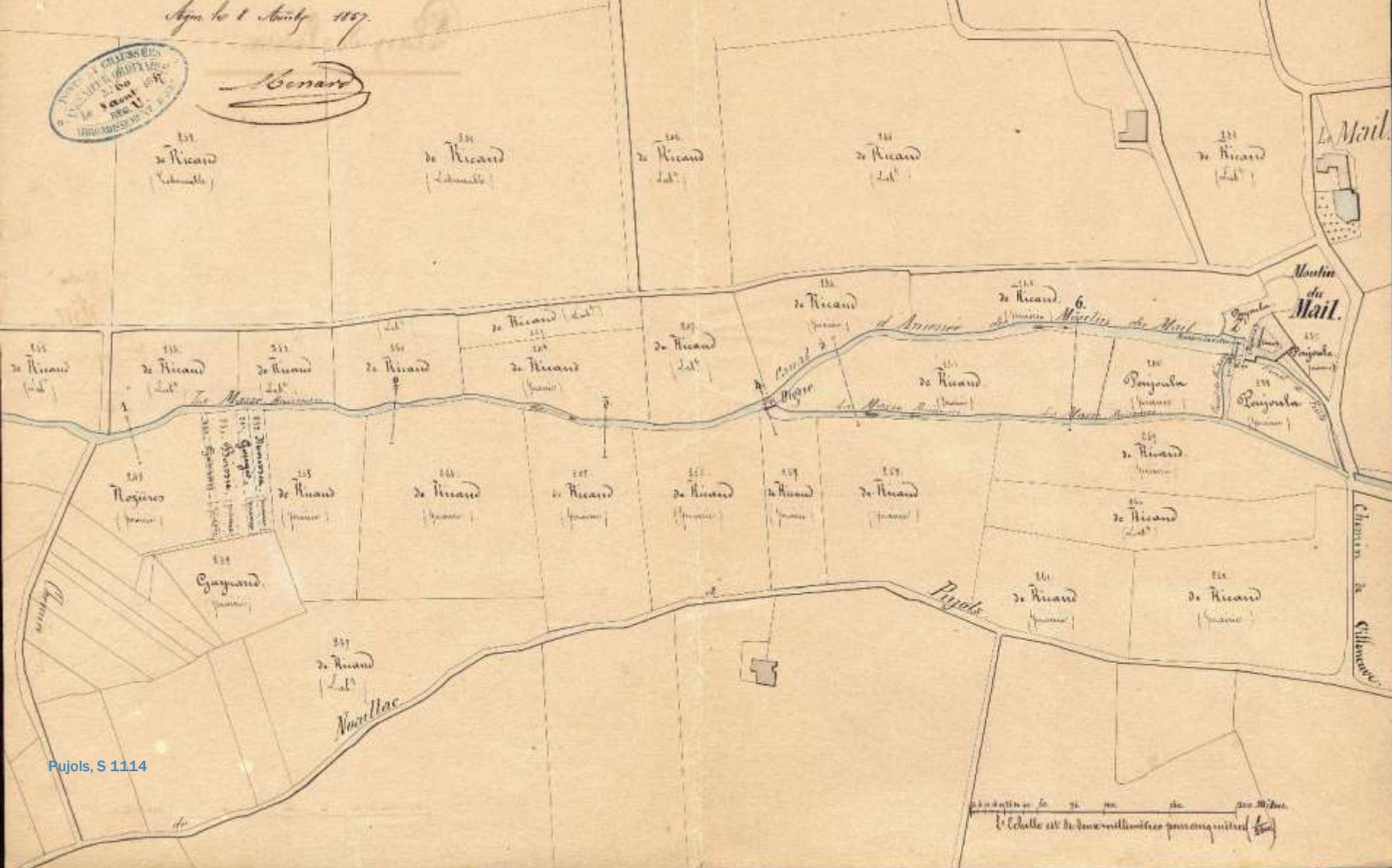
Reçu et présenté par
l'ingénieur en chef
de La Masse et Gauronne
M. de Lamoignon



Ajus le 1 Août 1857



Senars



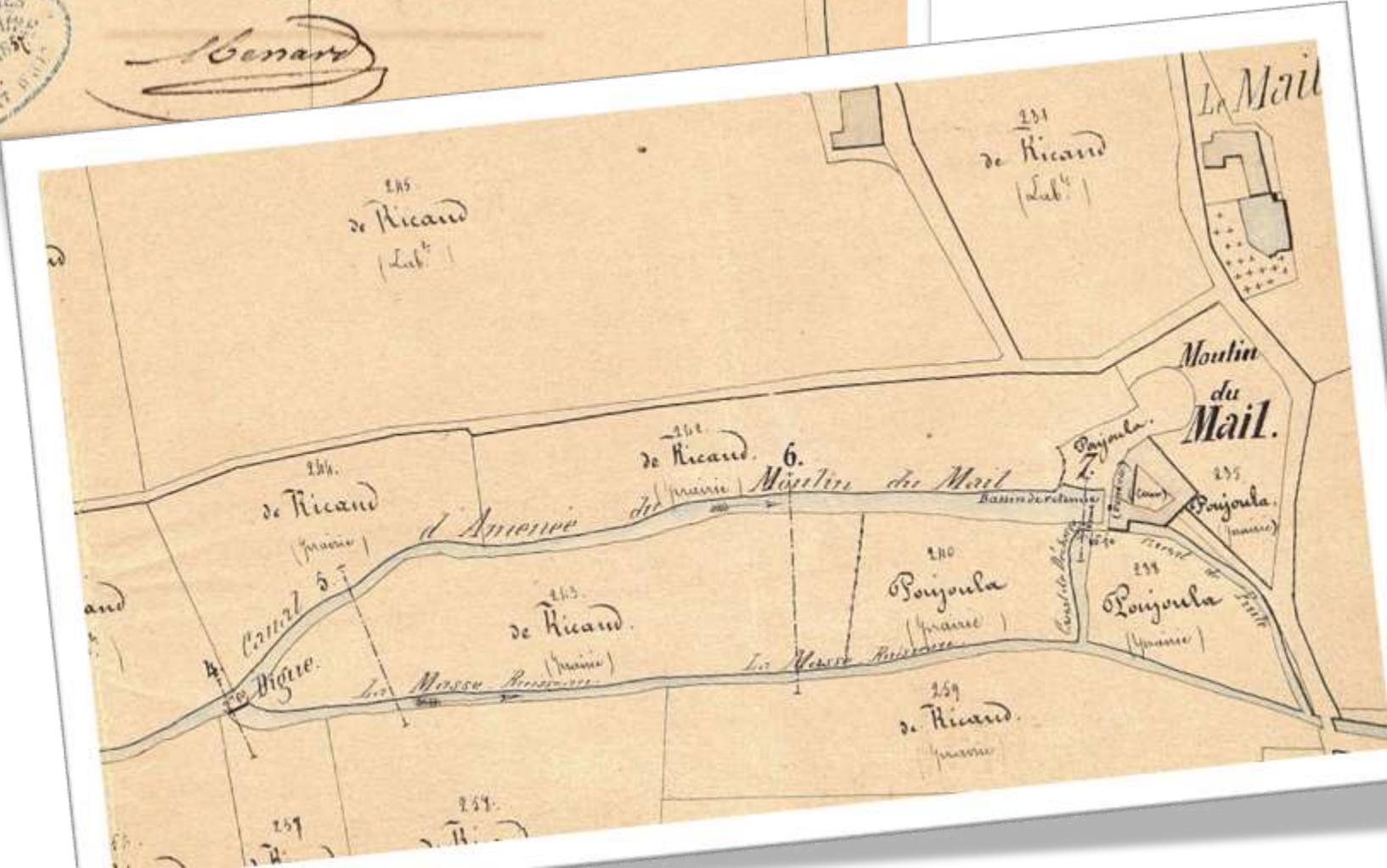
Pujols, S 1114

Échelle de 1:50,000
L'échelle est de deux-millimètres pour cinq-mètres (500)

Plan de la partie du ruisseau la Masse et du canal de dérivation
qui forment le bief du moulin à blé du Mail, au territoire de la commune de Pujols.
 dressé d'après les cadastres par l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées soussigné,
Agm le 8 Août 1857.

INGÉNIEUR ORDINAIRE
DES PONTS ET CHAUSSÉES
Le 8 Aout 1857
INGÉNIEUR U.
ARRONDISSEMENT DE NUIS

Benard



OBSERVATIONS auxquelles les Juges de paix sont invités à se conformer.

ARRONDISSEMENT

N. 25. Villeneuve-sur-Lot

CANTON

de Pujoles

Population Estale
Canton 3570

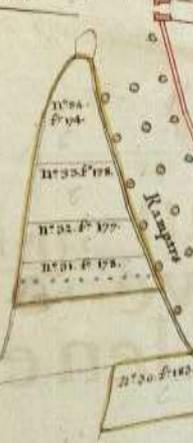
1. La colonne des communes devra contenir le nom actuel de chaque commune, en désignant si cette commune est une Ville, un Bourg ou un Village.
2. La colonne des hameaux et lieux dépendans de la commune, indiquera le nom de chaque lieu mis en face de la commune de laquelle il dépend. Quand plusieurs lieux dépendront d'une même commune, il faudra les placer chacun sur une ligne différente, et les relier ensuite par une accolade qui indiquera la colonne à laquelle ces lieux ressortissent, et dont le nom sera en regard dans la colonne précédente.
3. La colonne de population contiendra, sur la même ligne que se trouveront le nom de la commune et celui de chacun des lieux qui en dépendent, le nombre d'habitans qui ont servi le chef lieu, et celui que renferment les lieux en dépendans; on en reportera le total dans la colonne suivante; qui, de cette manière, donnera la population entière de la commune.
4. Les moyens de communication seront indiqués, en désignant leur espèce; si c'est par une grande route, une route de traverse, un chemin vicinal; si, dans les temps d'hiver ou de pluie, ces communications sont difficiles, quelquefois même interrompues; s'il existe d'autres obstacles, tels que des torrens ou rivières qu'on ne puisse traverser qu'avec peine ou avec un danger pour trouver des ponts.
5. Les changemens de nom seront placés dans la colonne destinée à les recevoir, et précédés d'un numéro au lieu d'un parenthèse (). Le chiffre de ce numéro sera placé de même près du nom de la commune à laquelle se rapporte le changement qu'on indique. Il en sera de même des observations qui paraîtront devoir être placées dans la dernière colonne.
6. Les noms des communes, hameaux, fermes, &c. seront en caractère d'imprime dieux italiques; sur-tout pour les lettres a, u, e, f, r, pour éviter toute confusion.
7. Enfin, quand le nom d'un lieu quelconque sera précédé des articles le, la, les, ou l', l'article sera porté à la suite du nom dans une parenthèse ().

NOMS DES COMMUNES	HAMEAUX, FERMES, MAISONS, MOULINS, OU AUTRES BÂTIMENS, ET ÉTABLISSEMENS TOUTES Espèces de chaque Classe.	POPULATION			MOYENS DE COMMUNICATION ou chef-lieu de la commune, ou si Bureau de police qui le donne.	CHANGEMENS dans les noms DES COMMUNES.	OBSERVATIONS.
		OU CHEF-LIEU de LA COMMUNE DÉPENDANTE.	DES LIEUX en DÉPENDANCE.	TOTAL par COMMUNE.			
Maisons au chef lieu	73	242			Les 10 communes appartiennent à la Canton de Villeneuve-sur-Lot chef lieu au chef lieu population qui est de 242 habitants et qui est le chef lieu de la commune de Villeneuve-sur-Lot population qui est de 242 habitants et qui est le chef lieu de la commune de Villeneuve-sur-Lot	Les 10 communes appartiennent à la Canton de Villeneuve-sur-Lot chef lieu au chef lieu population qui est de 242 habitants et qui est le chef lieu de la commune de Villeneuve-sur-Lot	La population est de 242 habitants et qui est le chef lieu de la commune de Villeneuve-sur-Lot
Moulins à Eau	13	60	53				
Pressoirs à huile	1	6	6				
Banquais (chef lieu)	8						
Cambes Maisons	11	42					
Seliguac Maisons	6	15	1309				
Bouffon Maisons	5	75					
Etienne Maisons	5	21					
Laudio Maisons	7	30					
Jambes de Ville Maisons	6	18					
Lagrenue Maisons	5	24					
Ferme de Villeneuve Maisons	7	38					
Fermes ou métairies	30	195					
Maisons ou Cabanons isolés	175	607					

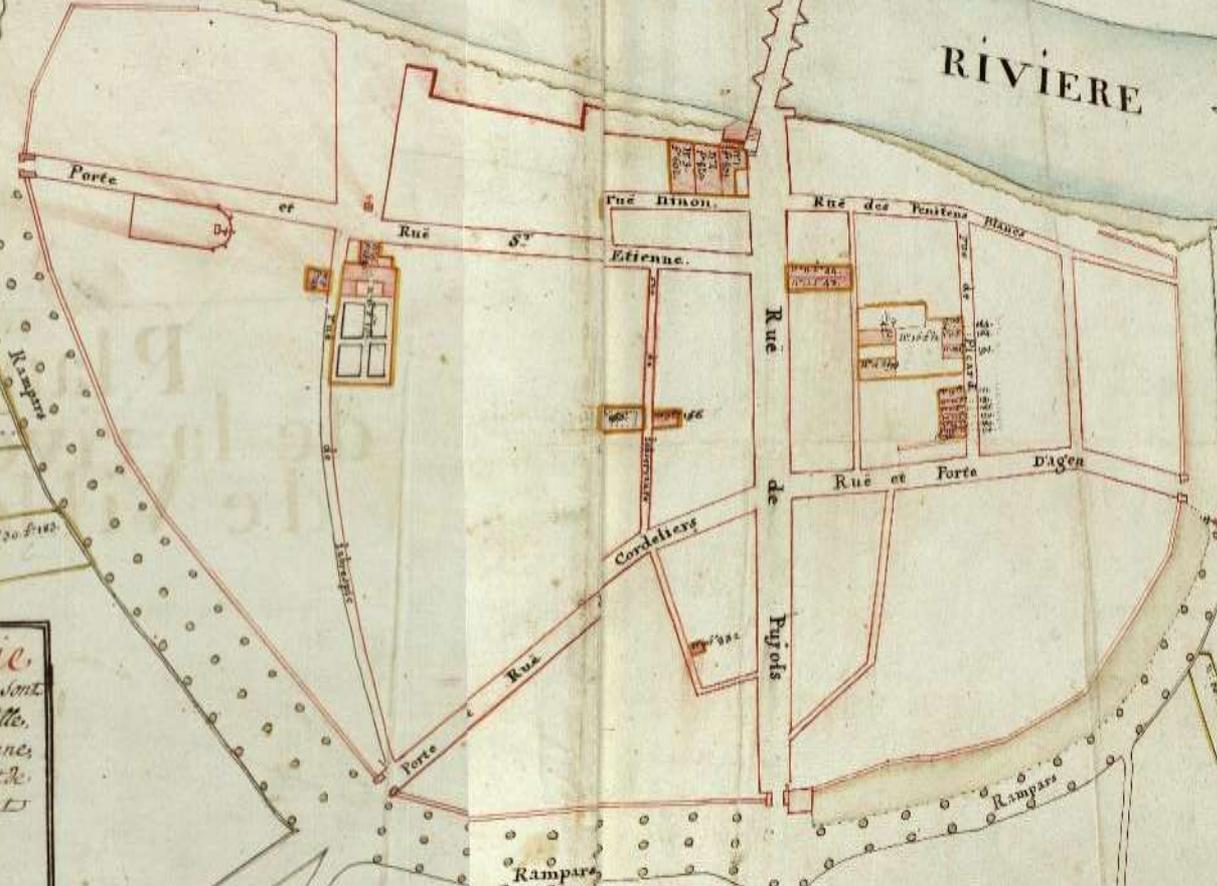
LE LOT

RIVIERE

Route de 8^e Livrade



Plan de Partie.
 Ville de Villeneuve, dans lequel sont
 les lieux qui sont dans ladite Ville,
 et environs en la paroisse des Channes,
 dans de la Baronnie de Eliphs et de
 la seigneurie de Toulonac appartenant
 au sieur le Baron de Rastac.



Route Dagen

Route de 8^e Livrade

Rampars

Route de Puyols

Rampars

n° 28 P 106

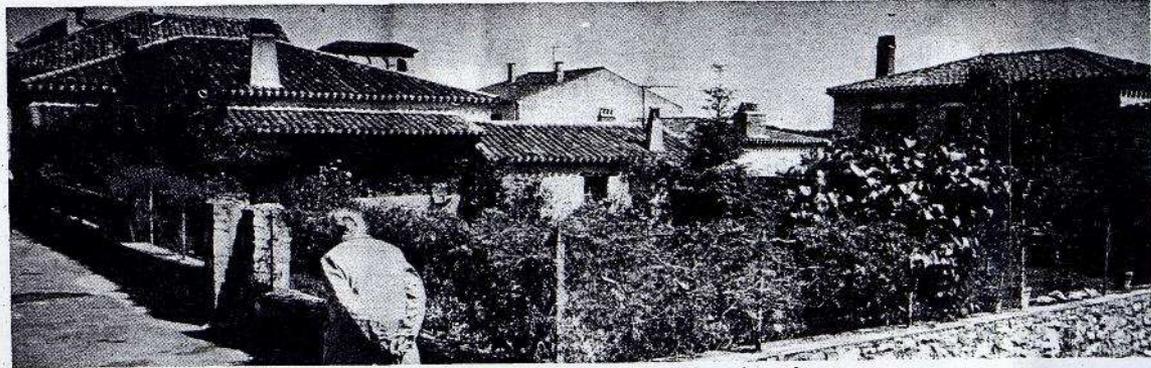
n° 1^{er} 4^e n° 29 P 111

Les Jurisdictions de Villeneuve et de

PUJOLS

Mon beau village

« Pujols-le-Haut » va entrer dans l'association très prisée des « Plus beaux villages de France ». Après Monflanquin, ce sera la seconde commune du département à obtenir cette appellation



Pujols s'annonce de loin, du haut de son promontoire, mais c'est également une ambiance à découvrir sur place.
(Photo Claude Pelt « Sud-Ouest »)

Jean-Michel Le Blanc

La nouvelle sera bientôt officielle, quand la municipalité de Pujols signera la charte la liant à l'association des « Plus beaux villages de France ». La commune deviendra alors le second village ainsi classé du département, après Monflanquin.

L'histoire de cette distinction enviée remonte à 3 ans, lorsque le président de l'association des Plus beaux villages de France, Charles Ceyrac, maire de Collonges-la-Rouge est venu à Pujols pour un séjour à titre privé. Il est tombé amoureux du village et a entamé les démarches pour le rallier à sa cause. Une commission nationale a ensuite « débarqué », à l'improviste pour évaluer et noter selon les critères de l'association les atouts ou les défauts de Pujols (dimension de la masse construite, diversité des cheminements, harmonie et homogénéité des couleurs de façades et toitures, etc.). En août 1992, un autre représentant de l'association, Jean-Claude Valeix est revenu sur place pour demander des documents à la municipalité. Avril 93, seconde visite de « l'ambassadeur », cette fois pour prendre des photos. « Il n'était

guère bavard, raconte Guy Rey, le secrétaire général de la mairie de Pujols, on ne savait toujours pas si on allait être classé ou pas, mais comme nous n'étions pas demandeur au départ, nous n'étions pas trop inquiets ».

PUJOLS-LE-HAUT

Réponse de l'association : « principe favorable... mais ». En effet, 2 détails « choquaient » la commission : Pujols devait s'appeler « Pujols-le-Vieux » ou « Pujols-le-Haut » et le POS (Plan d'occupation des sols) devait être modifié pour que la zone située autour de la salle du Palay ne puisse pas être constructible pour des résidences. Guy Rey a d'abord eu des sueurs froides, car le changement d'un nom de village prend des années, voire des décennies. Après renseignements, il s'agissait simplement de donner une appellation au village médiéval pour le distinguer du reste de la commune. Des panneaux « Pujols-le-Haut » - le village médiéval culmine à 180 mètres au dessus de la vallée du Lot, les cyclistes le savent bien - vont donc prochainement entourer le village médiéval. Quant au POS il n'était de toutes manières pas question de construire dans cette zone et il sera modifié, à l'occasion.

Après 3 ans de démarches, Pujols devient donc le 128ème (par ordre chronologique) plus beaux village de France. Un vin d'honneur

avec la municipalité et les associations du village devrait fêter l'événement. « Penne-d'Agenais méritait autant que nous ce classement »,

conclut Guy Rey. Jamais deux sans trois, un dicton qui pourrait bientôt apporter un troisième plus beau village dans le Lot-et-Garonne.

Cabinet

SUD - OUEST

A 120 MÈTRES D'ALTITUDE— Pujols a commencé l'aménagement de son lotissement résidentiel de Lacassagne

LES pelles mécaniques hurlent en déchirant la terre. Plus loin, des bulldozers rôlent en poussant d'énormes blocs de pierre. A Pujols, le lieu-dit « Lacassagne » est en chantier. L'entreprise de travaux publics M. Gruelles joue le premier acte de l'aménagement d'un vaste lotissement résidentiel communal puisqu'il s'étend sur une surface de près de 24 hectares.

120 mètres d'altitude

Dès que le projet fut en place, nous avons consacré un reportage (« Sud-Ouest » du 17 septembre 1968) à ce lotissement de Lacassagne. Aujourd'hui, il semble intéressant d'y revenir, puisque l'on entre dans la phase réalisation d'une action qui retient particulièrement l'attention du Conseil municipal de Pujols.

En fait, ce qu'ont voulu les électeurs pujolsins c'est permettre à ceux qui le désirent de vivre dans un cadre panoramique et touristique incontestable. Situé à 120 mètres d'altitude (Villeneuve est à 50), Lacassagne donne à la fois sur la vallée du Mailh, celle du Lot ou sur la Combe-de-Lagrenie, ou bien sur le vieux village de Pujols. Ceux qui feront construire une bâtisse auront le choix entre ces divers points de vue dont chacun connaît le charme. Il n'est justement pour ne pas perturber ce charme qu'une commission spécialisée définira les critères principaux de construction, afin d'éviter des réalisations trop fantaisistes. Il n'est pas question bien sûr d'uniformiser un style, mais

plutôt d'empêcher certains abus qui iraient à contre-courant de l'effort touristique et culturel

binet Pierre Mares, directeur des travaux. « Organiser » l'emplacement, cela veut dire que 9 000 mètres cubes de terre vont être remués. Cela signifie que 21 000 mètres carrés de chaussées vont être aménagés. Cela explique que quatre kilomètres et demi de tranchées seront creusées, afin que le tout-à-l'égout puisse être posé.

sur cinq années. La deuxième tranche s'étend sur quatre hectares et se situe au centre de l'ensemble. En outre, la municipalité a réservé un hectare pour la création d'un groupe scolaire, ainsi qu'un terrain de trois hectares, en vue de la création d'une collectivité, maison de retraite, administration, home d'enfants, etc., autant de réalisations qui auraient parfaitement leur place à Lacassagne. Naturellement, le lotissement sera agrémenté d'espaces verts qui sont toujours les bienvenus.

Pour toutes ces raisons, et parce qu'il bénéficie d'un site exceptionnel, le lotissement communal de Lacassagne possède de sérieux atouts. Il peut ainsi répondre aux désirs de ceux qui cherchent un peu l'évasion et la tranquillité, sans pour cela vouloir l'isolement.

Sur ses terres, Pujols comptait 941 habitants en 1954. 2 230 personnes y vivent aujourd'hui.

Avec Lacassagne, la progression démographique de Pujols continuera sans doute sur sa lancée.

A. RIBET.



Neuf mille mètres cubes de terre remués.

entrepris à Pujols par l'Association des Amis de Pujols.

Aujourd'hui on en est donc aux premiers aménagements de ce lotissement. L'entreprise Gruelles, avec le personnel de M. Chiffolleau, géomètre, « organise » en quelque sorte le terrain sous la conduite du ca-

116 lots

La première tranche du lotissement comprend 116 lots dont la superficie moyenne est de 1 100 mètres carrés. D'ailleurs, un certain nombre de parcelles ont déjà été vendues par la mairie avec un financement

LE MIDI PITTORESQUE
SAINT-ANTOINE (Lot-et-Garonne) — Route Nationale
de Paris à Barèges

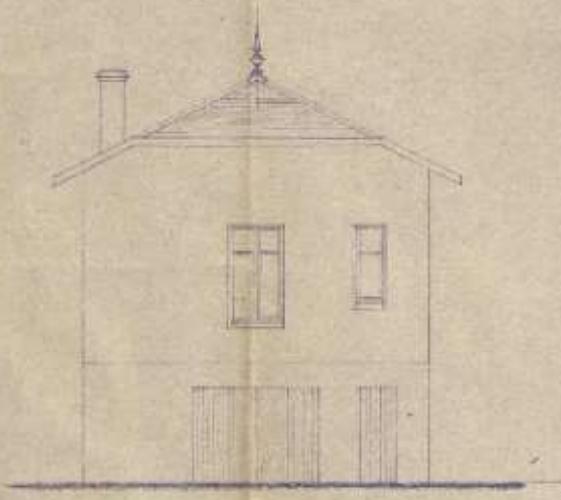




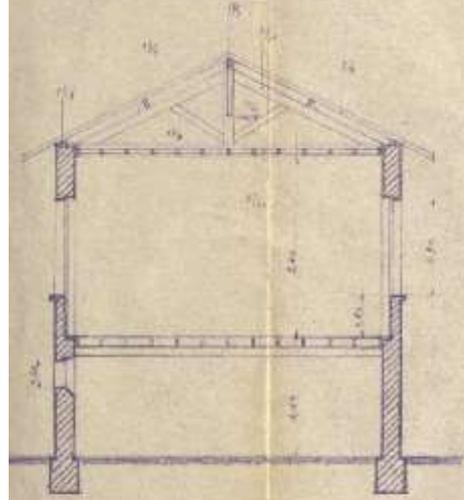
5. - SAINT-ANTOINE (Lot-et-Garonne)
Fontaine monumentale d'une grande abondance située dans un site
remarquable à 100 mètres sud-est du bourg



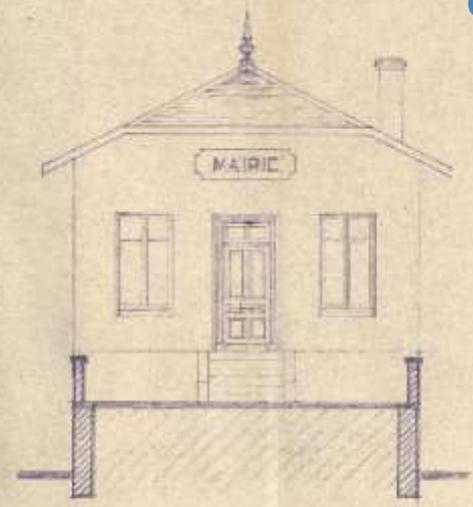
3. - SAINT-ANTOINE (Lot-et-Garonne). - Les Cornières (côté Est)



— FASADE PRINCIPALE —



— COUPE TRANSVERSALE —

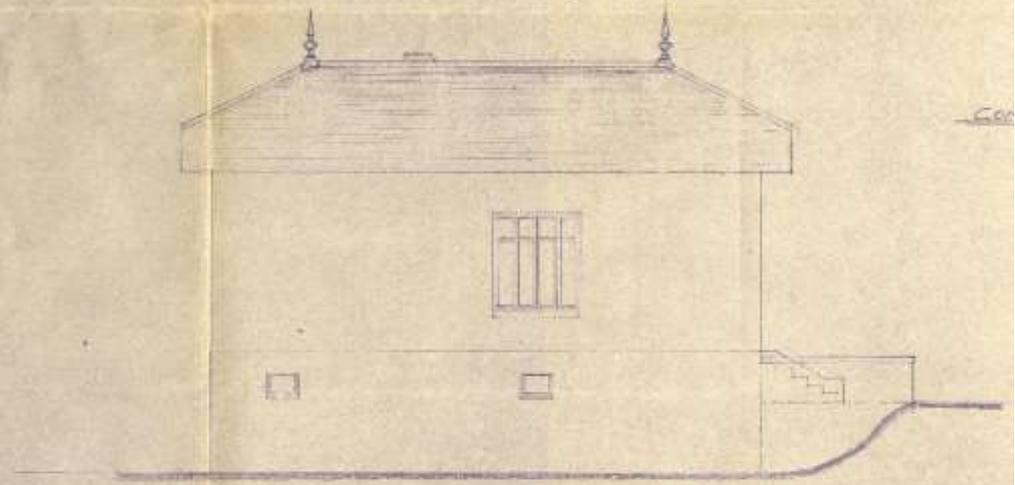


— COUPE COTE NORD —

COMMUNE de SAINT-ANTOINE-DE-FICALBA
CONSTRUCTION DE LA MAIRIE
Echelle de 1/200

DESIGNE PAR L'ARCHITECTE ANTOINE
VILLERIVE LE 10 MAI 1908

Gaston RAPIN
Architecte
Rue de la République
10000 NANTES
VILLE DE NANTES
10000



— COUPE COTE SUD —



De l'Imprimerie de PIERRE SEJOURNE' Fils, Rue Saint James

FACTUM

POUR MESSIRE FRANCOIS HEBER, EVESQUE
& Comte d'Agen, Appellant d'un Jugement rendu par
Messieurs tenant les Requêtes du Palais, du

*CONTRE Me. Pierre Bardet, Prêtre Vicaire perpetuel de
la Paroisse de Saint Martin de Peyrat, & de Saint André de
Monberoux son Annexe, Intimé.*

LA premiere idée de ce Procès presente aux yeux de la Cour un Vi-
caire perpetuel, qui de sa propre autorité, & contre la teneur des
Actes qu'il a lui-même produit, veut se métamorphoser en Curé primi-
tif, & prendre dans la dîme la portion qu'il lui plaît.

F A I T

Le Benefice & Cure de S. Antoine de Ficalba a toujours été une Vi-
cairie perpetuelle, les Evêques d'Agen y ont nommez dans tous les tems,
& pourvu au service de l'Annexe, ils en ont payez les Vicaires de leurs
propres deniers, & le Curé a toujours été réduit à la portion congrüe,
ou au quart des fruits décimaux; les differens Actes que le Suppliant a
rapportés au Procez, établissent évidemment que le droit des anciens ti-
tulaires étoit réduit à cette portion, & l'Intimé ayant avoué que, tant
lui que le sieur Batut son Prédecesseur immediat avoit toujours été réduit
à la portion congrüe, il n'est pas permis de douter que le premier & le
dernier état du Benefice ne soit en faveur de l'Exposant; néanmoins l'In-
timé, sur le fondement de deux contrats de ferme, & quelques quittan-
ces d'écritures privées, a crû avoir trouvé un pretexte, sinon legitime,
du moins aparent, pour s'approprier la moitié des gros fruits décimaux de
cette Paroisse, toutes les novales, les menués & vertes dîmes, & de car-
nelage: Dans cet objet, il a rendu assigné l'Exposant devant Messieurs
tenant les Requêtes du Palais aux fins que la moitié des dîmes de lad. Pa-
roisse, les novales, menués vertes dîmes, & de carnélages lui fussent adjudgés
avec le gleyfage; l'Exposant qui crût que ce n'étoit d'abord que le fait
d'une nouvelle prévention mal fondée de la part de l'Intimé, & qu'il se dé-
préviendroit bien-tôt lui-même, ne songea pas à se défendre devant Mes-

A

De l'Imprimerie de PIERRE SEJOURNE' Fils, Rue Saint James

FACTUM

POUR MESSIRE FRANCOIS HEBER, EVESQUE
& Comte d'Agen, Appellant d'un Jugement rendu par
Messieurs tenant les Requêtes du Palais, du

*CONTRE Me. Pierre Bardet, Prêtre Vicaire perpetuel de
la Paroisse de Saint Martin de Peyrat, & de Saint André de
Monberoux son Annexe, Intimé.*

LA premiere idée de ce Procès presente aux yeux de la Cour un Vi-
caire perpetuel, qui de sa propre autorité, & contre la teneur des
Actes qu'il a lui-même produit, veut se métamorphoser en Curé primi-
& prendre dans la dîme la portion qu'il lui plaît.

Dimanche prochain près de Saint-Antoine

M. Bosca ouvrira au public un lac et un complexe touristique à Peyrat-Bas

IL faut quitter la route nationale 21, prendre celle qui conduit vers l'église de Saint-Antoine et continuer doucement en profitant du soleil qui joue entre les arbres. Et puis au détour d'un vitoge, en contrebas, le lac apparaît.

« Comme il est grand » sera sans doute la réflexion de tous ceux qui le verront pour la première fois. Effectivement, M. Bosca, bien connu à Saint-Antoine où il tient un garage, n'a pas été petit. De son lac il en rêvait depuis des années. Aussi lorsqu'il s'est agi de le réaliser, M. Bosca l'a pensé grand. Et il l'a réalisé grand. En fait, si le lac a des dimensions respectables, 275 mètres sur 100, c'est tout le complexe touristique de « Peyrat-Bas », tel est son nom, qu'il faut considérer. En effet, sur six hectares le promeneur va pouvoir profiter d'un cadre où le vert naturel est la couleur dominante. C'est reposant. C'est attrayant aussi. En effet, M. Bosca a voulu entourer son plan d'eau d'une foule de choses annexes mais qui ne manquent pas d'intérêt. Ainsi, par exemple, il y aura une patinoire pour les enfants aménagée sur une petite butte. On trouve aussi un terrain de volley, de pétanque, des balançoires, des toboggans, bref,

tout cet équipement que l'on rencontre l'été sur la plage.

Ouverture dimanche

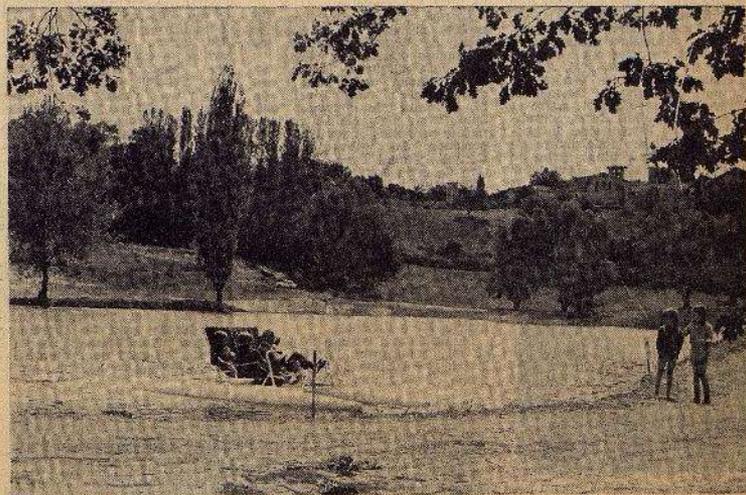
Plage, le mot est dit. C'est exactement ce qu'a voulu faire M. Bosca. D'ailleurs, du sable fin ne va-t-il pas être mis en place sur les berges du lac afin de donner plus encore cette impression de vacances, d'été, de farniente.

Des vacances, M. Bosca n'en prendra pas cette année. Il est trop occupé par la mise en route de cette affaire, « son » affaire et celle de son épouse, à laquelle l'un comme l'autre consacrant une bonne part de leur temps depuis juillet dernier. Mais cette fois M. et Mme Bosca savent qu'ils sont presque au but. Dimanche prochain ils ouvriront officiellement leurs nouvelles installations, que bien des curieux ont d'ailleurs déjà parcourues bien avant l'ouverture. M. Bosca, qui a investi pas mal d'argent dans cette opération dont la réalisation lui tenait

beaucoup à cœur, pense que cette année servira de rodage. Mais un rodage qui sera bien

un chalet sera construit. Il abritera bar, discothèque, etc. Et puis il y aura vraisemblablement

annexes qui feront de « Peyrat-Bas », au fil des jours, un coin de rêve pour bon nombre



Des enfants utilisent déjà l'un des pédalos qui seront sur le lac de Peyrat-Bas, à l'ombre des arbres et de l'église de Saint-Antoine.

fait. C'est-à-dire que l'on pourra se baigner dans le lac, profond de 60 centimètres à 10 mètres, sous la surveillance d'une monitrice compétente et diplômée. Les nageurs auront aussi plaisir à profiter d'une petite île aménagée sur le lac et où seront installés tables et parasols.

Cependant, cette année, les pesseils, eux, ne pourront se donner à leur passion favorite. La pêche sera interdite dans le plan d'eau, alimenté par deux sources qui coulent depuis toujours à « Peyrat-Bas ». Mais, l'année prochaine, les poissons devront faire attention à eux, car M. Bosca pense pouvoir donner libre accès aux pêcheurs, qui auront ainsi un nouveau lieu de rendez-vous. L'année prochaine aussi,

blement un golf miniature que le propriétaire de « Peyrat-Bas » envisage de créer au cours de l'hiver prochain. Le curé de Saint-Antoine, Irlandais d'origine, a même promis de rapporter de son pays des cannes de golf, solidement réputées.

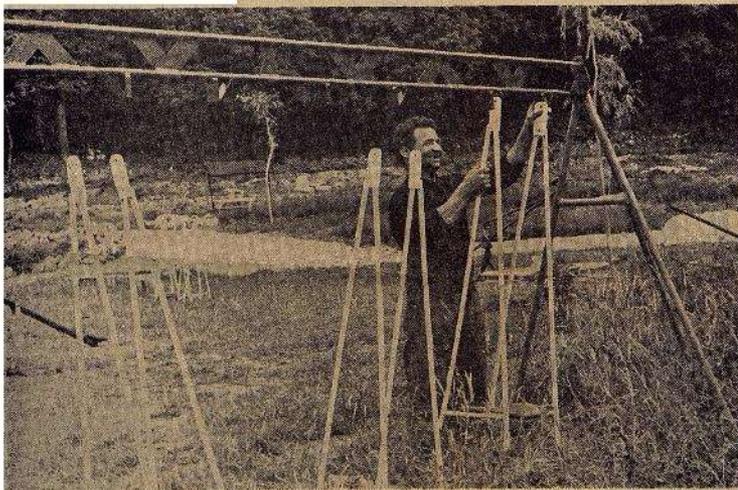
10 000 m³ de terre

Autrement dit, la tâche de M. Bosca n'est pas encore tout à fait terminée. Certes, la tâche de M. Bosca n'est pas encore tout à fait terminée. Certes, la plus grosse partie est faite. Il fallait d'abord remuer 10 000 mètres cubes de terre pour creuser le lac. C'est l'entreprise Gruelles, de Pujols, qui s'en est chargée. Mais il reste tous les aménagements an-

de Lot-et-Garonnais et de touristes. Les uns comme les autres ne soupçonneront sans doute pas, et c'est normal, quelle tâche monumentale représente l'aménagement de ce nouveau lac dans le Villeneuve. Il aura fallu défricher tout le terrain, l'aplanir, construire les blocs sanitaires, les vestiaires, etc., sous le regard de l'église de Saint-Antoine, mais sans aucun appui ni aucune aide des services officiels.

Pour M. Bosca le but est presque atteint. Il lui tarde. Tout ce travail l'a empêché jusqu'à présent de prendre le temps de se baigner dans le lac qu'il a littéralement fait sortir de terre de « Peyrat-Bas » à Saint-Antoine.

A. J.



M. Bosca procède aux derniers aménagements avant l'ouverture de dimanche.

(Photos « Sud-Ouest »; op. Alain Geraudin.)

Un petit « wodstock occitan » à Saint-Antoine-de-Ficalba !

La jeune association Cridar n'a pas froid aux yeux. Pour fêter sa première année d'existence, à deux jours de l'ouverture de l'E.O.E., elle invite chanteurs et musiciens catalans et occitans à Saint-Antoine, pendant deux jours. Et pas n'importe lesquels

Le C.R.I.D.A.R. vous connaissez ? Pas trop ? En quelques mots, cette jeune association qui s'est donné un siège au nom champêtre au Clos de Balerie, à Sainte-Colombe-de-Villeneuve, s'est tracée pour but depuis sa naissance, il y a un an, d'apporter dans la région une animation plus proprement occitane que celle de nombreux samedis soirs. Ses membres sentaient qu'il y avait des « choses à faire passer ». Ils jugèrent plus utile d'aller animer bals folk et veillées en faisant danser des ronds-deux plutôt qu'en trimballant l'arsenal disco.

Pour quoi C.R.I.D.A.R. au fait ? Il faut y voir plus qu'une manifestation de siglité aigue, dont le Sud-Ouest (pardon l'Occitanie Ouest) est lui aussi victime. Derrière le sigle compliqué tous auront reconnu le verbe « crier » de la langue occitane. Voilà qui est clair.

Préside par le jeune chanteur villeneuveois, Didier Mathérat, un 45 tours terminé, un 33 en préparation avancée) l'asso-

ciation s'est dotée de matériel, sono, projection de cinéma, etc. Les projets ont vite fourmillé comme il y a six mois, celui de mettre sur pied, pour la première fois dans la région, une rencontre Catalogne-Occitanie, à laquelle s'associerait bien évidemment le C.A.O.C. (encore un sigle) le Comitad d'afraïrament occitano catalan, site choisi : Saint-Antoine-de-Ficalba, et le terrain de camping, dont le gérant a volontiers fourni les installations aux organisateurs. On trouvera tout sur place : boissons, repas, de quoi planter la tente, bien entendu, sanitaires et si la météo ne rend pas la chose plus difficile que la traversée de la Manche, baignade au lac.

La vedette à Marti

Le programme lui-même est on ne peut plus alléchant. Citons du côté catalan des gens pas toujours très connus, traditionnels ou pas, dont on dit le plus grand bien : Maria Andrea, Marian Rossel, les groupes El Tall et Joan Isaac. De ce côté-ci

de la frontière, Marti, Cardabela, Fulbert ant, Delbeau, Calvet ont répondu à l'invitation des organisateurs. Sur le podium, dressé à l'écart du camping par l'équipe du Cridar, ils présenteront dès aujourd'hui leurs chansons, à partir de 21 heures.

La matinée de demain sera réservée aux débats et permettra aussi de s'attarder auprès des stands montés par les maisons de disques et d'édition occitanes, par les mouvements, culturels ou politiques, ainsi que par quelques comités locaux, on parle de Golfech des vigneron du Larzac, que les organisateurs voudraient voir représentés à Saint-Antoine.

Chanteurs et musiciens reprendront la vedette dès le début de l'après-midi. Car c'est bien eux qui seront le centre d'intérêt de ces deux journées que le Cridar veut ouvertes aux militants occitans mais aussi à tous les amateurs de folk (pardon folk) ainsi qu'à tous les curieux de passage. Pour la première fois en Agenais, une manifestation publique mettra ainsi



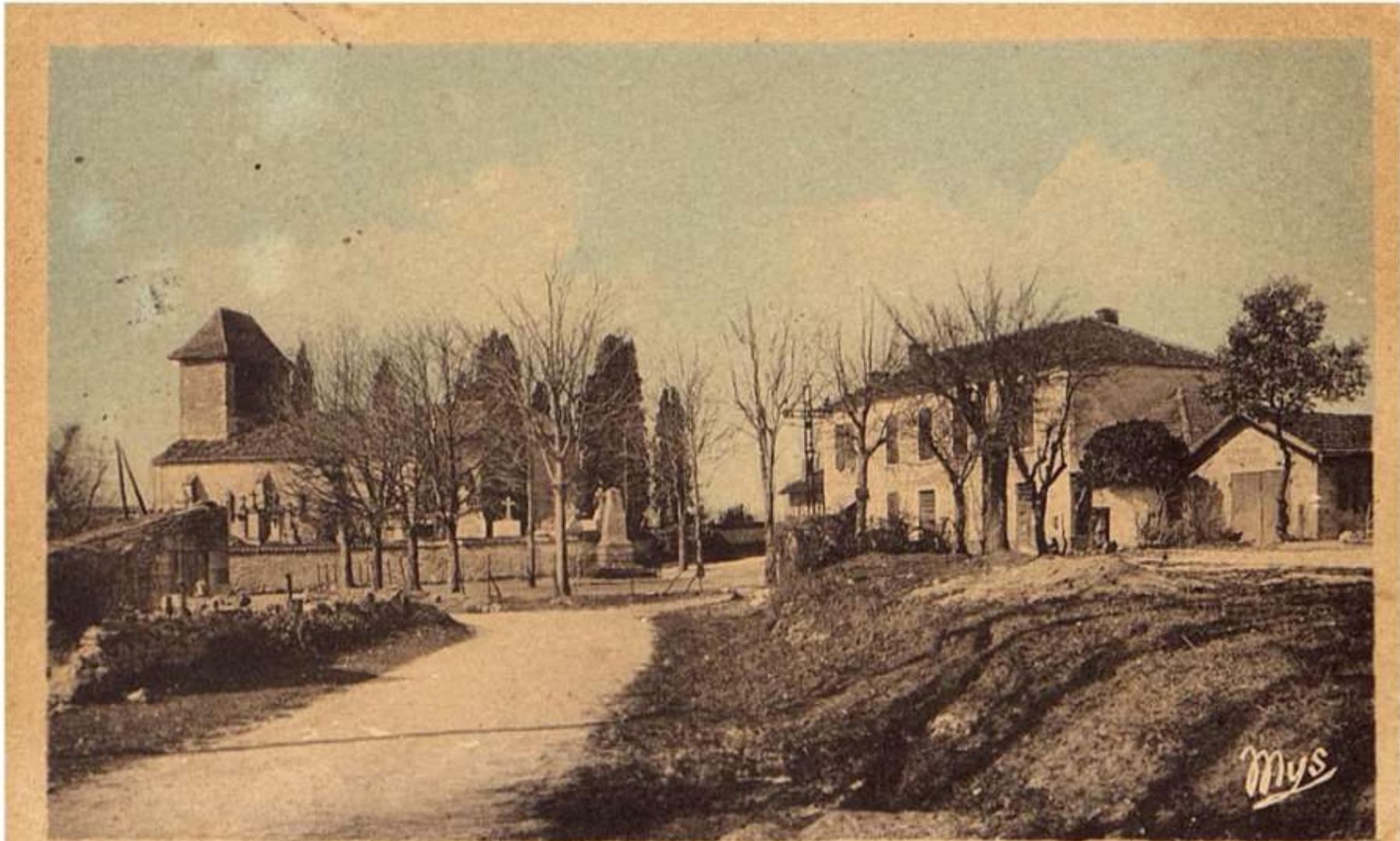
Avec au fond le site remarquable du lac de Saint-Antoine, l'équipe du Cridar au travail pour préparer ces deux journées de rencontres. (Photos « Sud-Ouest »)

dévant l'accent sur les liens culturels, linguistiques, notamment qui unissent Catalogne et Occitanie et visera à favoriser des échanges entre les deux côtés de la frontière.

Depuis un mois, de la Dordogne à l'Ariège, de la Gironde à la Haute-Garonne, cinq mille af-

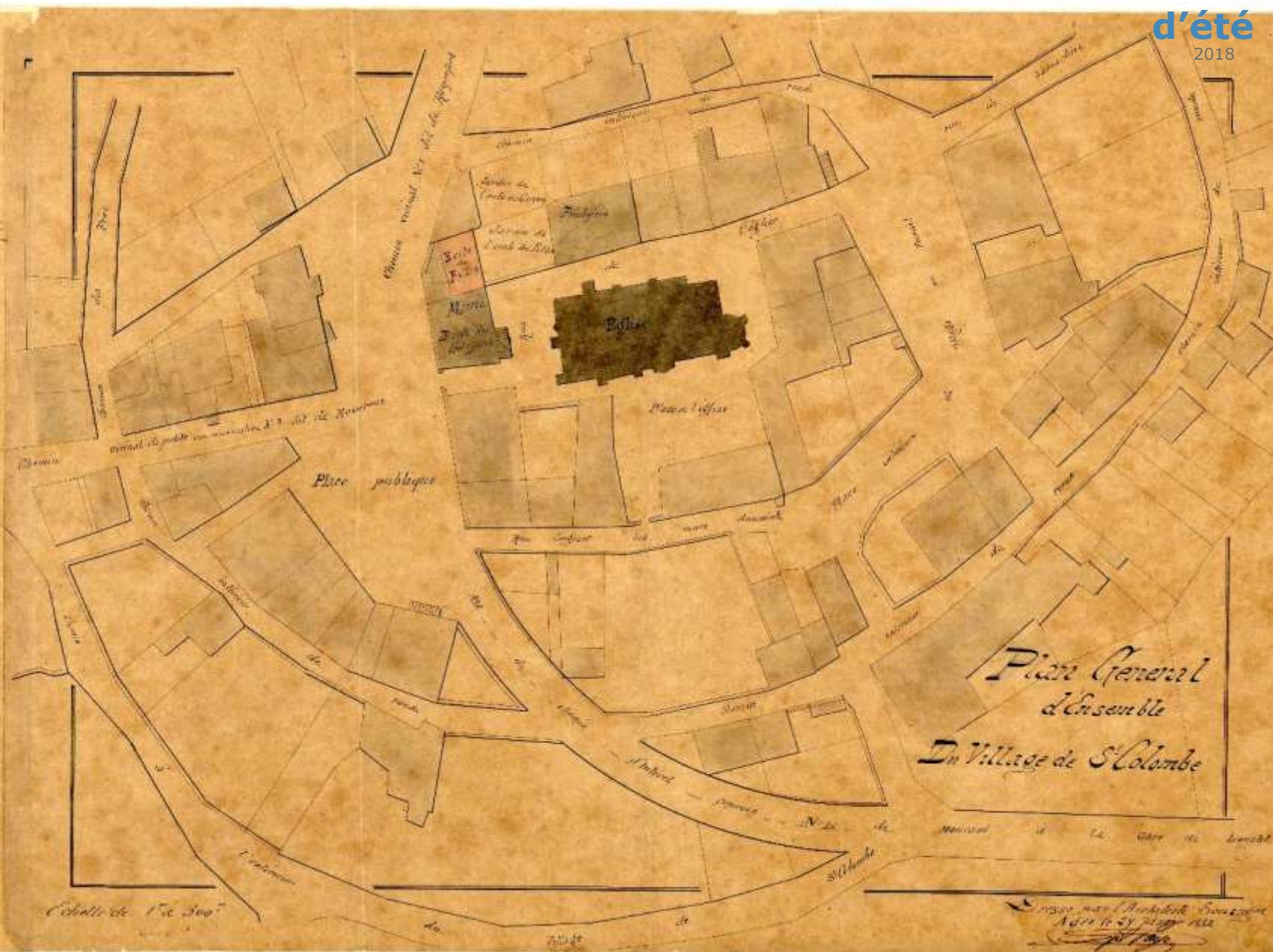
fiches ont été apposées, dix mille tracts distribués. Cela laisse prévoir une belle affluence cet après-midi au lac de Saint-Antoine, à condition bien entendu que la pluie ne s'en mêle pas, mais l'histoire, un peu enjolivée, dit bien que cent mille jeunes rassemblés à Woods-

tock, il y a un certain nombre d'années, eurent raison de l'orage à force de crier « non à la pluie ». Il suffirait au cas où le ciel serait décidément boudeur de renouveler l'expérience en langue d'Oc, pour faire de Saint-Antoine, un petit « Woodstock occitan ».



1412. SAINTE-COLOMBE (L.-et-G.)

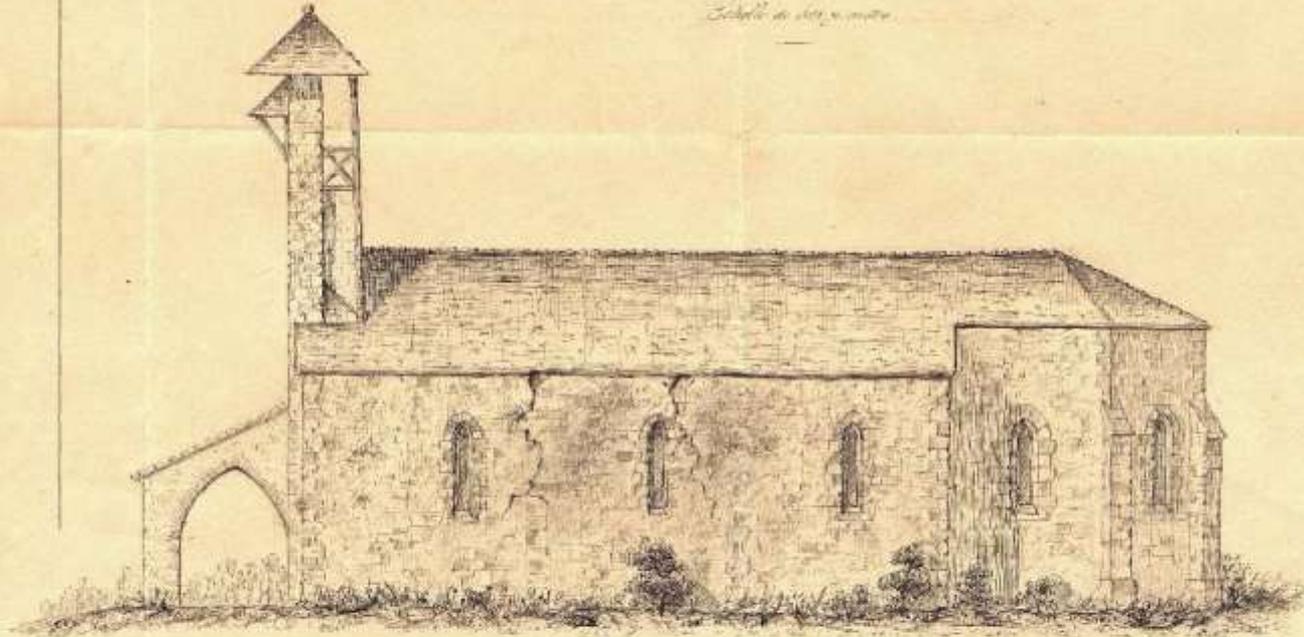
FONDS PAYEN



Commune de S^{te} Colombe

Etat actuel de l'Église.

Échelle de 100 mètres

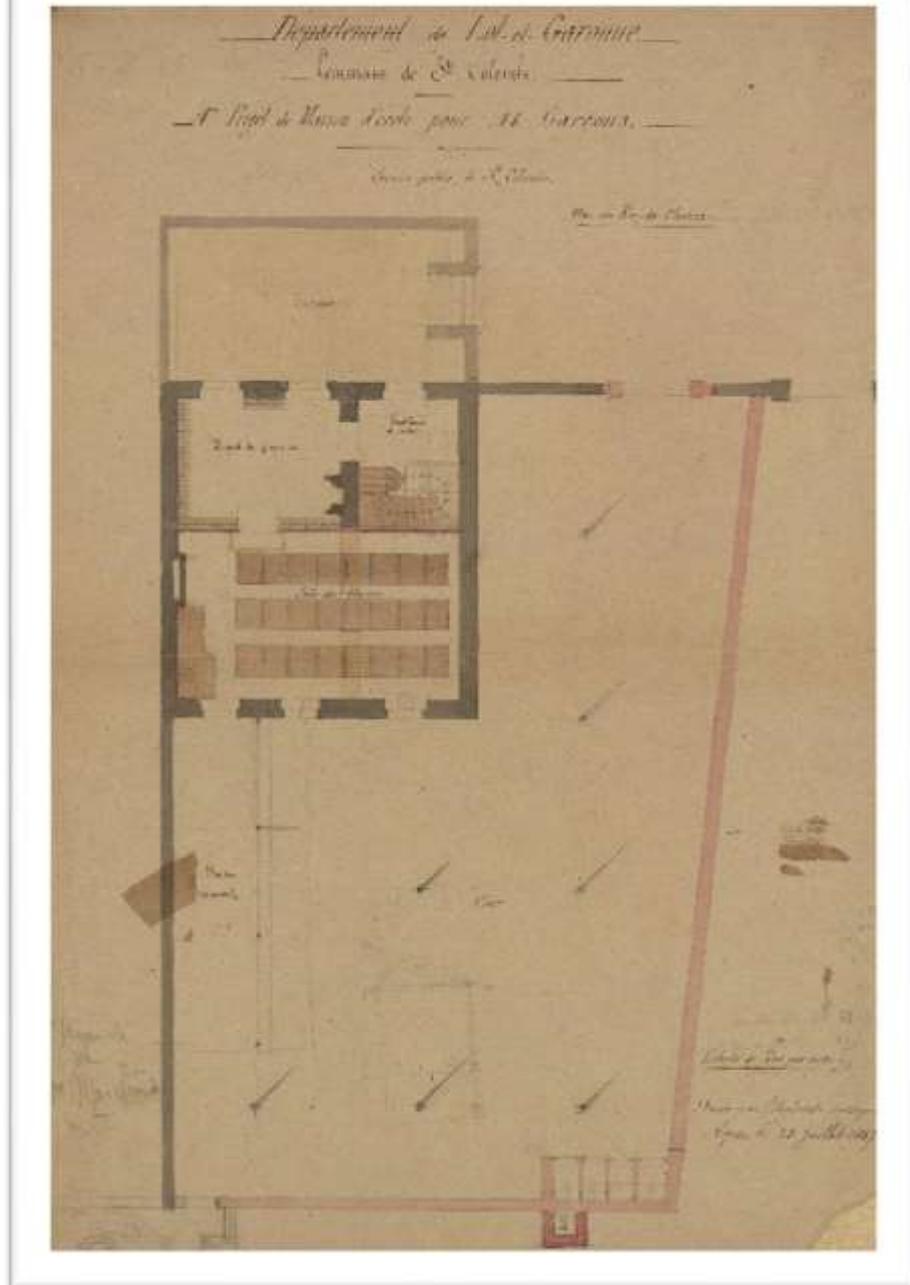
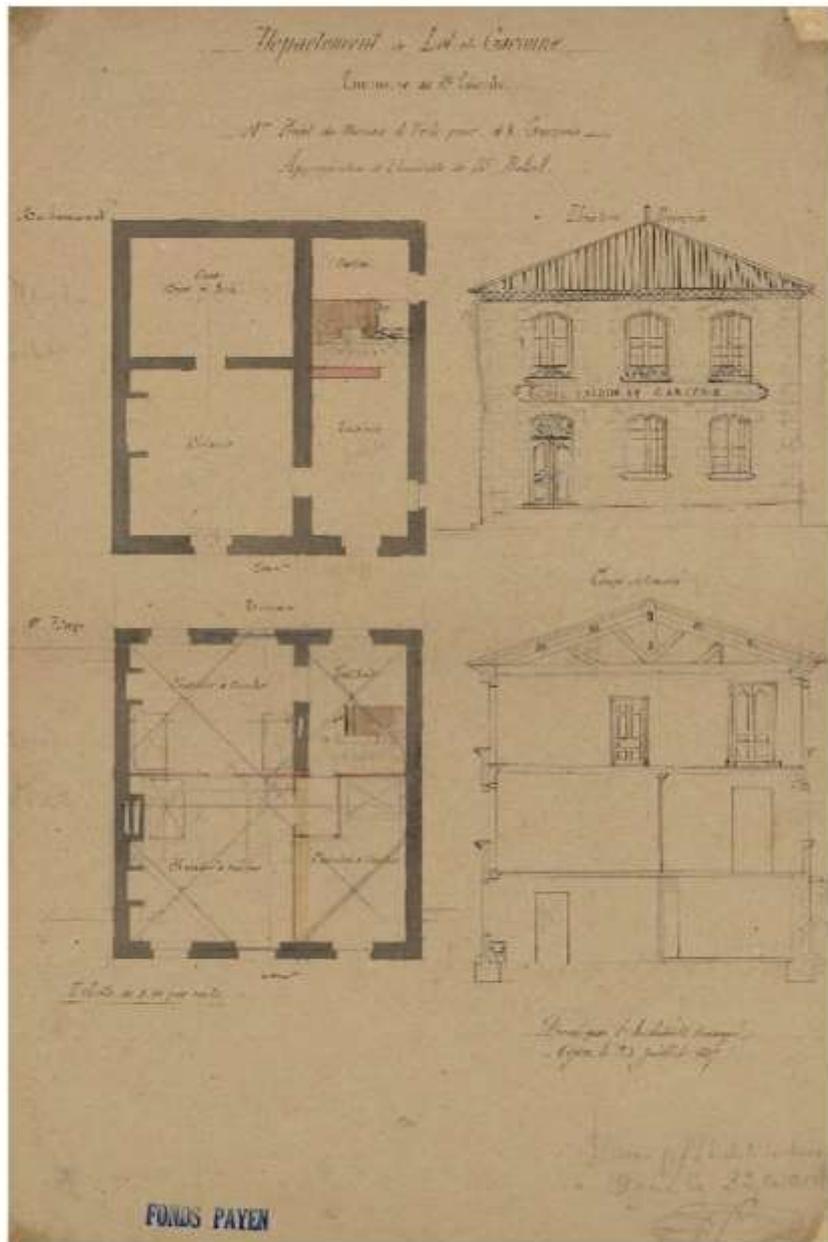


Alphonse Lenoir

Donné par l'Institut
de France à la Commission
d'histoire de France



[Handwritten signature]





L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE NOAILHAC ET LE FOYER RURAL DE SAINTE-COLOMBE seront officiellement inaugurés samedi prochain



La coquette école intercommunale de Noailhac.

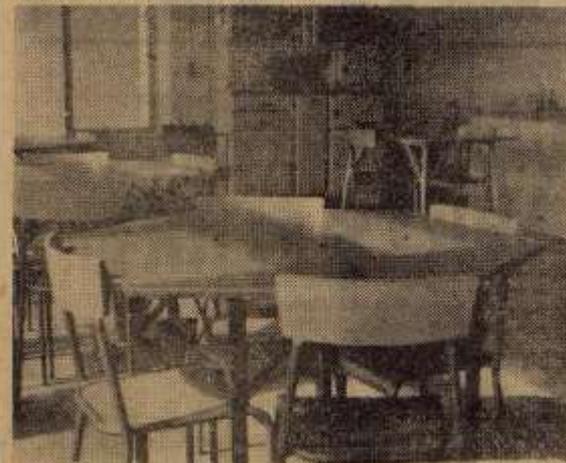
(Photo Lacroix.)

Nous vous l'avons déjà annoncé, c'est samedi prochain 7 septembre que Sainte-Colombe verra une journée mémorable, qui fera date certainement dans les annales de la petite cité chère à son premier magistrat, notre ami Henri Serre.

Il y a longtemps, certes, que M. le maire attend ce grand jour, à savoir la consécration officielle du Foyer rural qu'avec ténacité il

a réussi à réaliser, dotant ainsi Sainte-Colombe d'une salle des fêtes où la jeunesse y trouve la joie dans le confort, et la coquette école intercommunale de Noailhac, qui jette sa note claire et pimpante au creux de la vallée et où les jeunes élèves s'apprennent avec plaisir à devenir des hommes.

Ce sera ces deux belles réalisations que nous vous présentons aujourd'hui.



Ce réfectoire de la cantine scolaire est propre et appétissant. (Photo Lacroix.)



Les classes y sont nettes et claires. (Photo Lacroix.)



Villeneuve-sur-Lot, 7 Fi 322

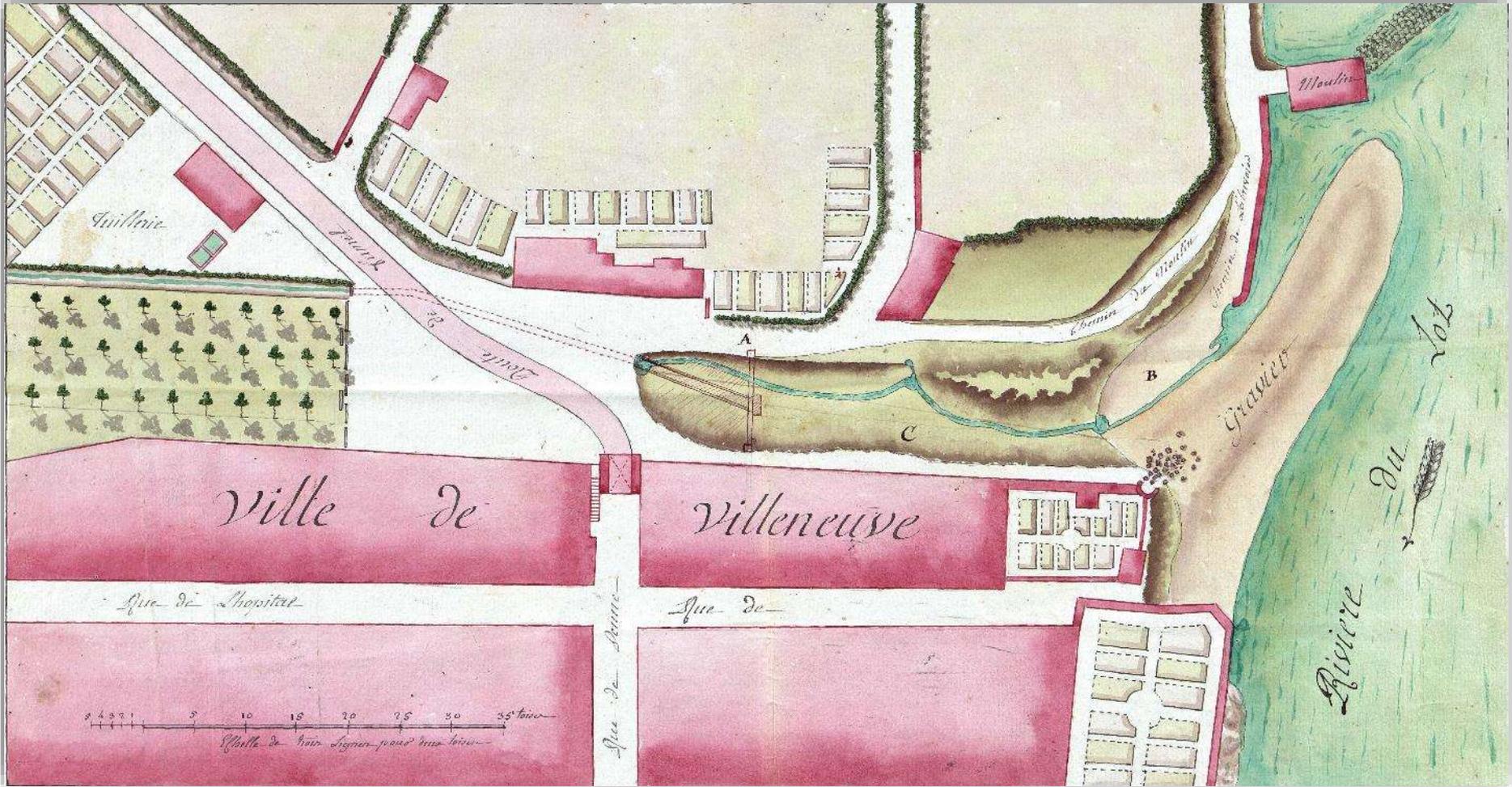




VILLENEUVE-s.-LOT — Établissements Vergne, Breton et C^{ie}
Vue partielle de l'Atelier C et de la Cour n° 3



275. - VILLENEUVE-sur-LOT. - Intérieur de l'Hôpital 106 - Union des Femmes de France
Librairie Vve Chabré, Villeneuve-sur-Lot



Villeneuve-sur-Lot, 2 O 324





 U^{ne} Modeste herizime du Moys de p^{re}mier
 inuam le dit q^l. quatrevingt houe a Villeneuve
 daquon nandruam la Marou dit houe de p^{re}
 Maohy Vidal ap^{re} Midy reguam uoste souuerain
 p^{re}neur Henry par la grace de dieu roy de France de
 —————
 Boulougue etam garde de saule p^{re} pour led^{it} d^{it}
 roy et led^{it} Ville n son lieu M^{re} Hugues Baugier
 p^{re}adruam Mo^{re} Hugues Dubois no^{re} royal de lad^{it}
 Ville soubs. a p^{re}neur en h^{er}itages par uouuer
 —————
 p^{re}sonu. l^{it}uam en saupanne Noble Gaspar de
 febrand etruyco signu de Blauzac de Montfabès
 loquel p^{re}stant a la p^{re}sonne de sire p^{re}bour la souue
 pouue de lad^{it} Ville n et a p^{re}sonne aux auten
 pouue de p^{re}lle. et saupaignour a dit quil a
 etruyco qui p^{re}ux Coureux n etruy de p^{re}stant
 Commission p^{re}stant a p^{re}stant de la p^{re}stant
 Ville n p^{re}stant de p^{re}stant aux fins du dit tailz q^l al

Villeneuve-sur-Lot, 5 J 249

Signification par Gastpard d'Hébrard, seigneur de Blauzac et de Montfabès, aux consuls de Villeneuve d'un hommage de 1472 concernant la seigneurie de Montfabès pour en prouver la nobilité et son non assujettissement à la taille (1583).

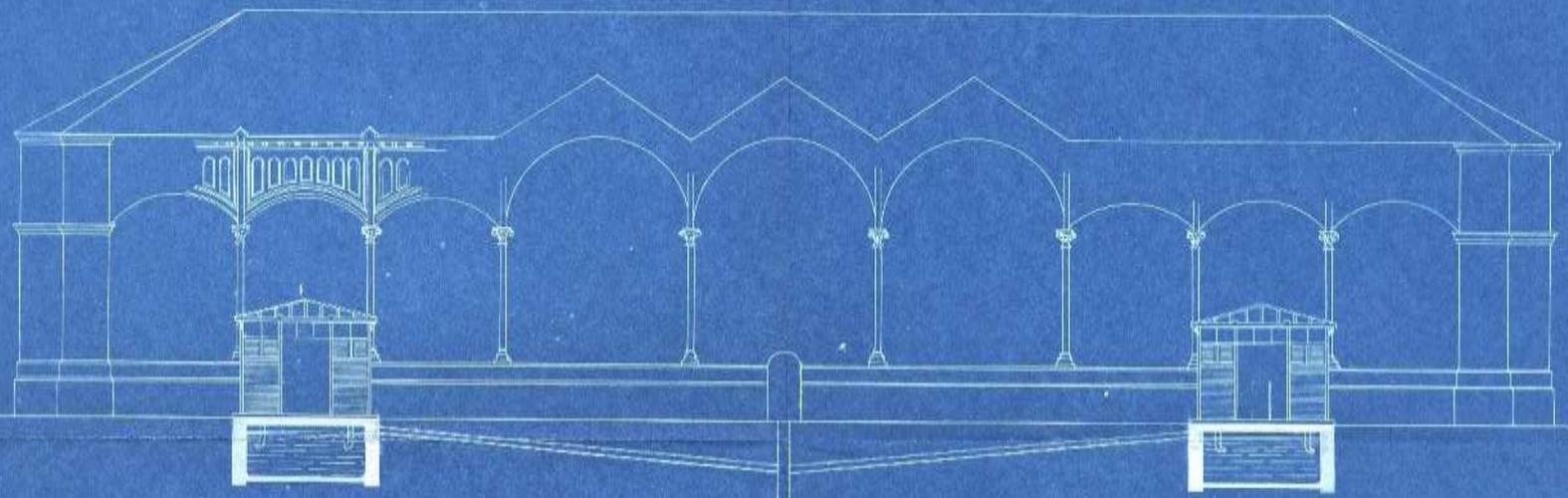


CENSURE
DE LA FACULTE' DE THEOLOGIE
DE L'UNIVERSITE'
DE CAORS.

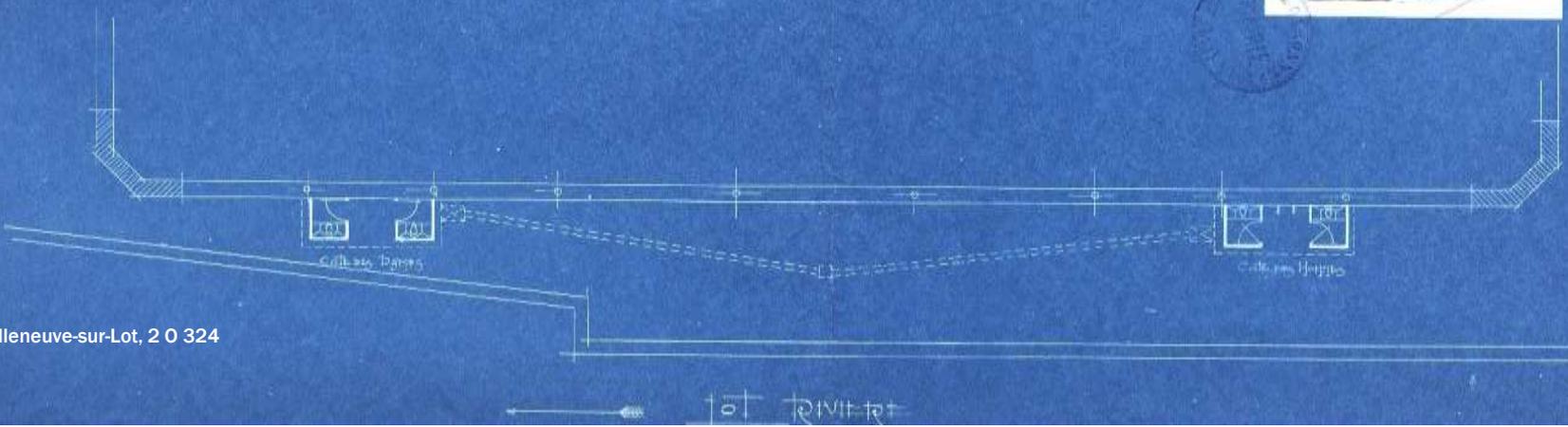
Du Sermon prêché dans l'Eglise des Religieuses
de l'Annonciade de Villeneuve d'Agenois ,
le quatrième Fevrier mil sept cent sept.

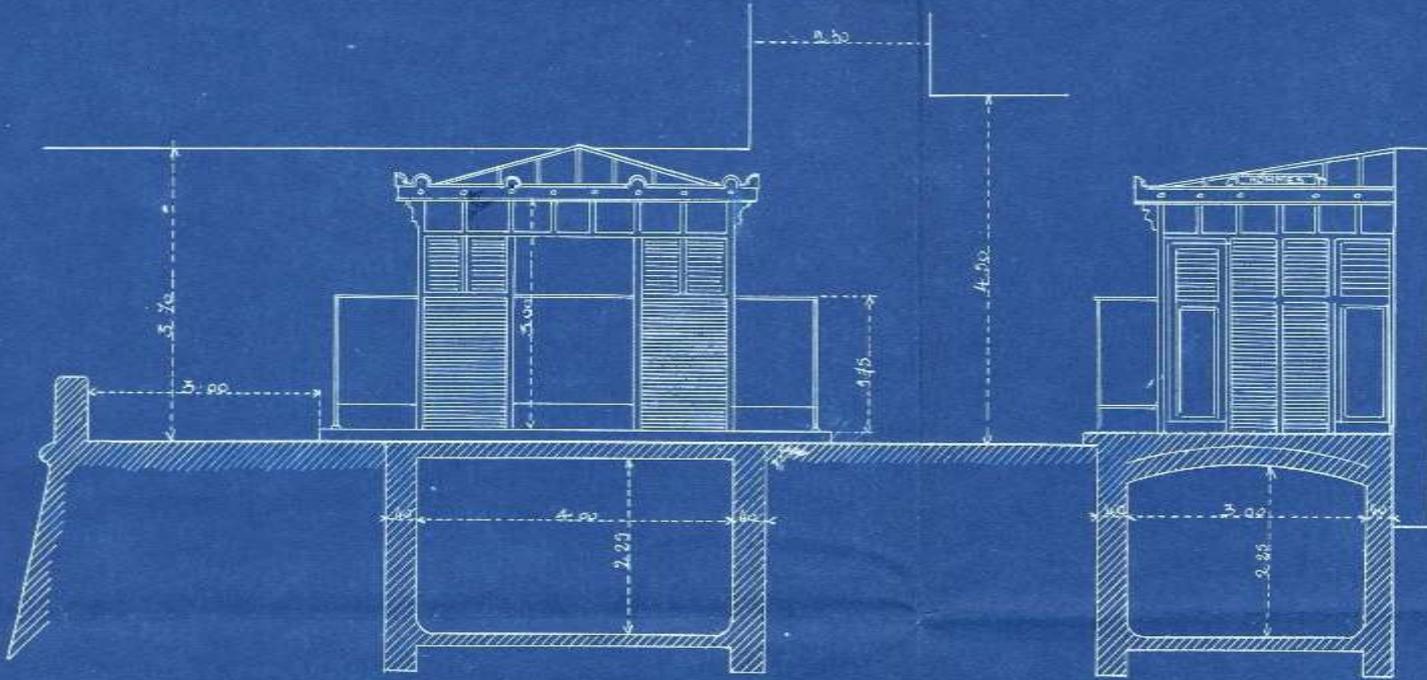
COMME on pourroit être surpris que la Faculté de Théologie de l'Université de Caors ait entrepris de censurer un Sermon prêché à Villeneuve d'Agenois, sur tout après une Censure si juste & si équitable que Monseigneur l'Evêque d'Agen en a publiée; il est à propos que nous expliquions d'abord les raisons qui nous ont obligé d'ajouter nôtre Censure à celle de cet illustre Prelat. Le mois de Mai dernier un Religieux Auteur de ce Sermon vint en cette Ville pour tâcher de surprendre dans nôtre Faculté l'approbation de quelque Professeur. Il s'adressa pour cette fin à deux Professeurs à l'insçu l'un de l'autre, & leur cachant la Censure que Monseigneur d'Agen avoit faite de son Sermon & qui n'étoit pas encore venue à leur connoissance, il les pria de vouloir bien donner leur approbation à ce Sermon qu'il disoit avoir prêché à Villeneuve d'Agen le mois de Fevrier dernier. Les deux Professeurs, après avoir lû ledit Sermon, lui répondirent chacun en particulier, que loin de pouvoir l'approuver, ils ne pouvoient que le censurer, & qu'ils y avoient remarqué une doctrine sur la devotion à la Sainte Vierge toute nouvelle, contraire à la pratique de l'Eglise, & capable de l'affoiblir dans l'esprit des Fidèles. L'un d'eux

VILLE DE VILLENEUVE S/LOT
CONSTRUCTION DE DEUX WC TERRITRE IG HÔTEL
Echelle de 0.01 P.M.

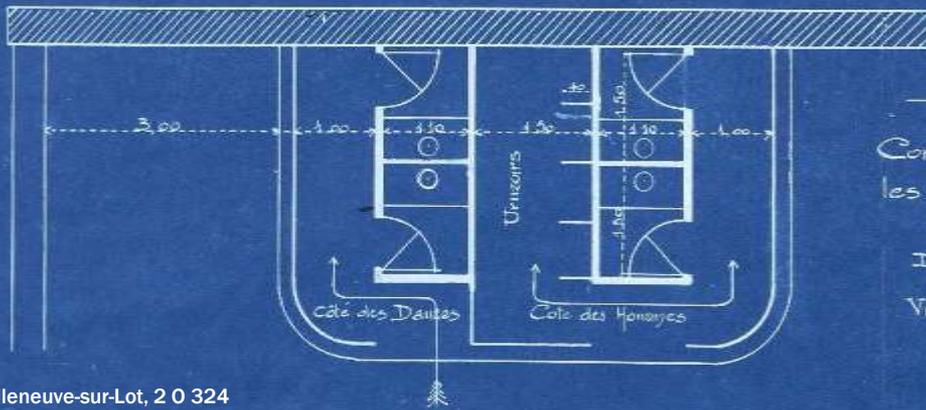


Dessiné par PABLO VECCHI architecte
VILLENEUVE SUR LOT, 47, Pass. ...
Monsieur R. APIN
Architecte
1, Rue ...
VILLENEUVE SUR LOT
V. de ...





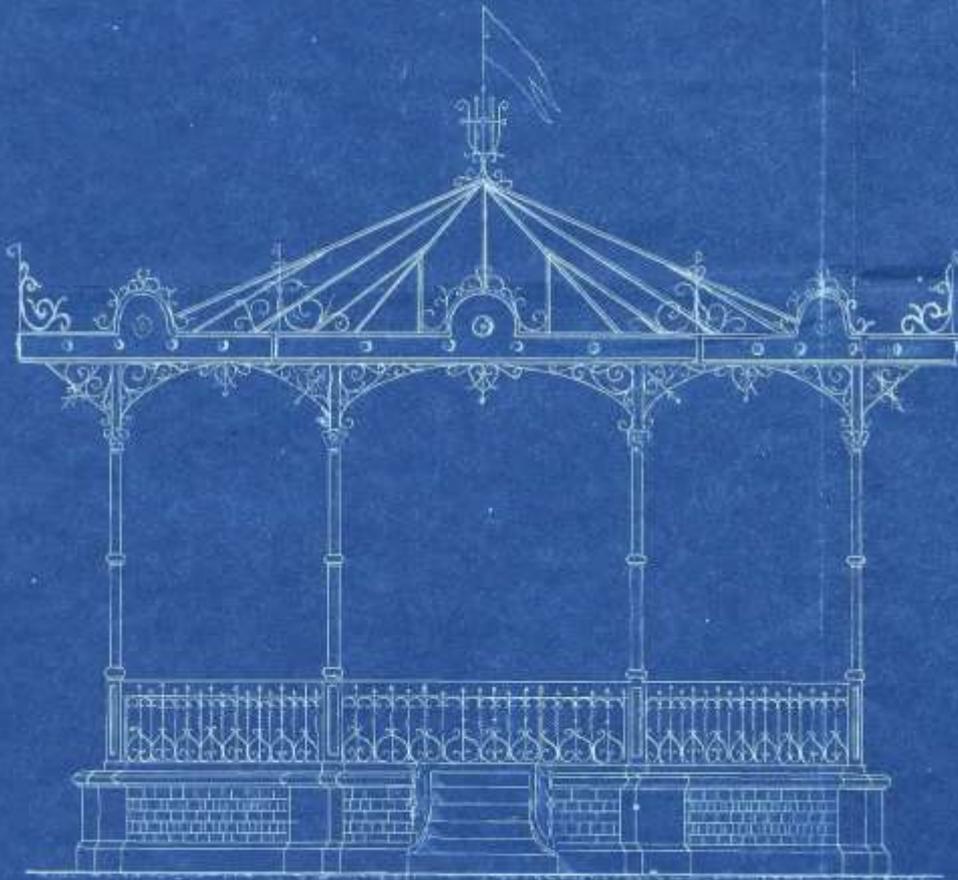
Echelle de 0.02 par m



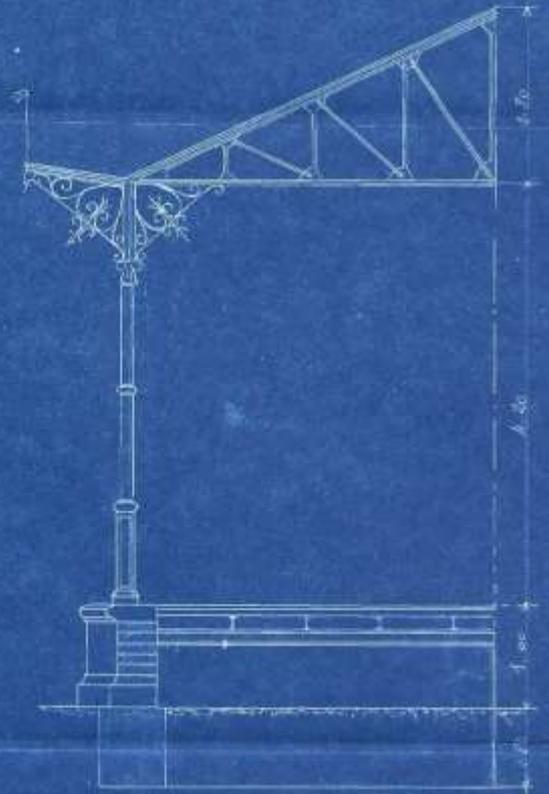
— Ville de Villeneuve s/ Lot —
Construction de WC et urinoirs sur
les Allées de Valmy —

DRÉSSÉ PAR L'ARCHITECTE de la Ville
DIPLOMÉ PAR LE GOUVERNEMENT
Villeneuve s/ Lot le 30 Janvier 1909

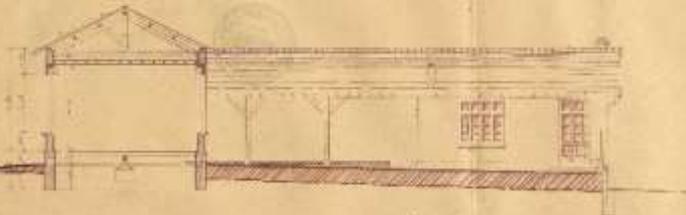
Erna...



Coupe



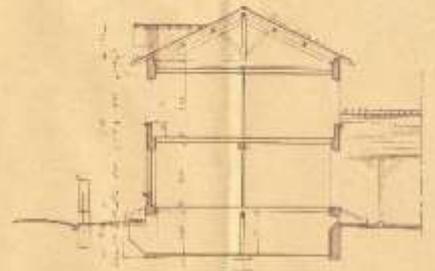
DEPARTMENT de LOT / GARONNE
Commune de VILLENEUVE sur Lot
CONSTRUCTION d'un GROUPE SCOLAIRE
à Diodé
Ech. : 0.01 P.M.



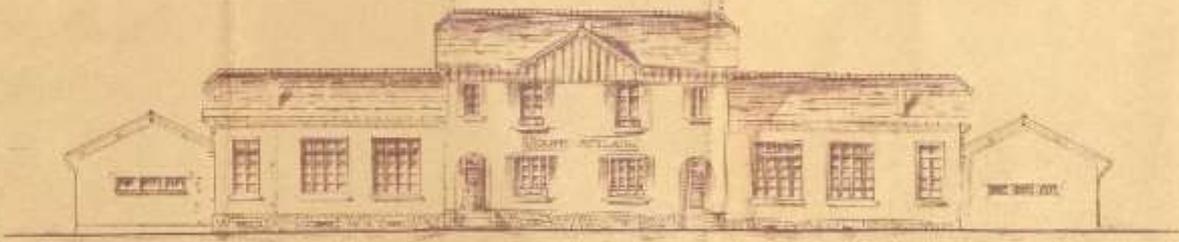
Coupe sur Classe avec Élévation du Plan



Coupe sur Porch



Coupe sur Logement



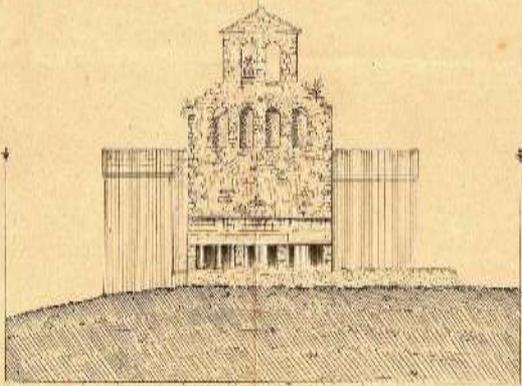
Facade sur Route

Plan de l'Établissement
Approuvé le 6. 20. 1917
G. L. L. L.
M. L. L. L.
M. L. L. L.
M. L. L. L.
M. L. L. L.

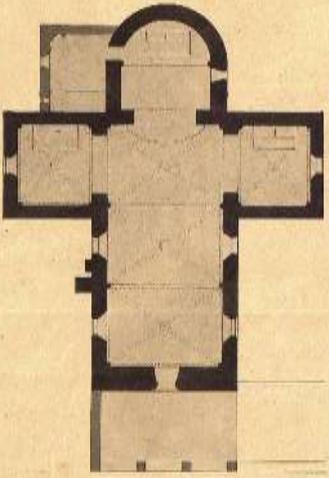
COMMUNE DE VILLENEUVE

Église, située à l'Église de St-Nicolas

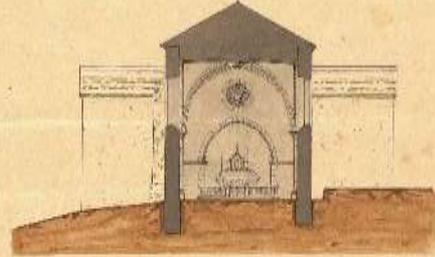
Église de St-Nicolas



Église principale



Plan de l'église



Église de St-Nicolas

Église de St-Nicolas

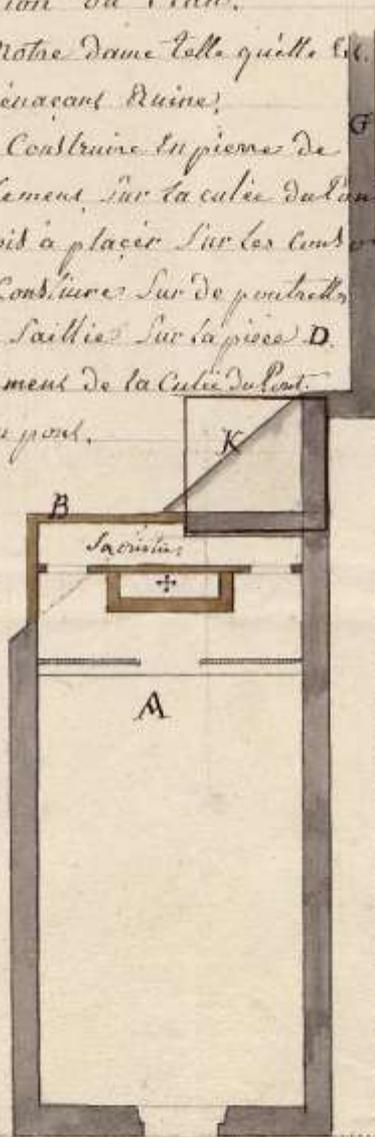
L. de
St-Nicolas
de Champagne



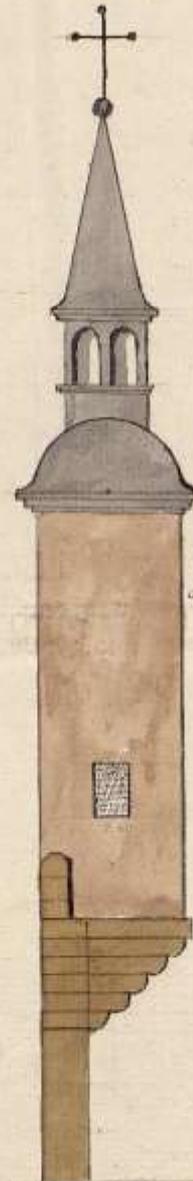
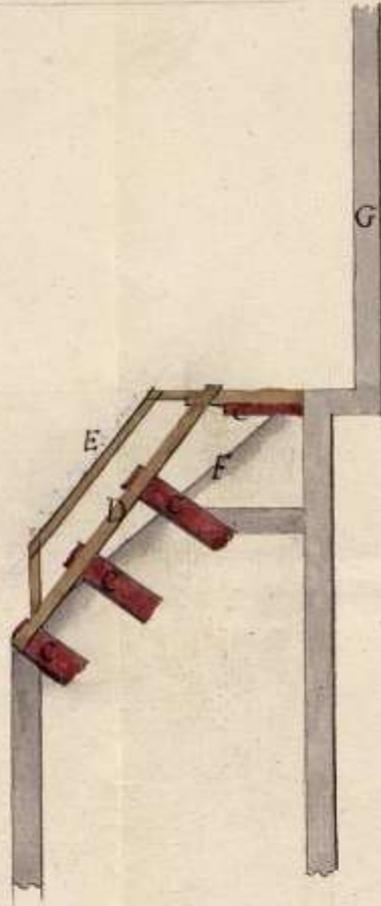
Plan de La Chapelle Notre Dame du Pont du peul, à Villeneuve.

Explication du Plan.

- A. Chapelle Notre Dame telle qu'elle est.
- B. poutres bois menaçant Ruine.
- C. Consolés à Construire en pierre de taille en Encorbelement sur la culée d'alent.
- D. piece de bois à placer sur les Consolés.
- E. poutres bois à Construire sur de poutres qu'on placera en Saillie sur la piece D.
- F. ligne du parement de la Culée d'alent.
- G. parapets du pont.



Rue Notre Dame.



Clocher à Construire sur l'emplacement K, figuré au plan.

Lebellet du plan et autres figures, se Sont Continues par suite.

~~1793~~ 1794



4

Extrait Du Registre de la Reception des
grains au Magasin Militaire de Villeneuve
article du C^u Roux du Bocs

1794
Janvier 7.

Reçu Du Citoyen Roux du Bocs Soixante
sept Blé froment quil a porté au Magasin
par ordre du District pour la requisition
du Budambert pesant Ensemble Soixante et
dix et Neuf quintaux Neuf livres, Cy 7909 ^{lb}
quil lui fut payé de Suite Conté.
Certifie l'extrait Cy dessus véritable

a Villeneuve sur Lot le 29 Messidor
l'an 6 me et la Supp^{que} f^{te}

Guypoz



garde magasin m^{ee}

Notre Administrateur Municipal du Canton de
Villeneuve sur Lot au Département de Lot et Garonne
Certifie que la signature ci dessus est celle du Citoyen
Guypoz adwant garde-magasin de cette commune
et que foy soit y être ajoutée.



Fait dans la maison Commune de Villeneuve le

Villeneuve-sur-Lot, 5 J 463

Quittance au citoyen Roux du Bocs pour la réception de grains au magasin militaire de Villeneuve (1794).

DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE.

ARRONDISSEMENT de Villeneuve

CANTON de Villeneuve

COMMUNE de Villeneuve

ETAT NOMINATIF DES HABITANS.

RÉCAPITULATION.

Sexe masculin.	Garçons	2654	5353
	Hommes mariés.	2467	
	Veufs.	232	
Sexe féminin.	Filles.	2760	5869
	Femmes mariées.	2451	
	Veuves.	658	
TOTAL.		11222 (*)	

(*) Dans ce total il y a une population agglomérée de 4869 habitans.

CERTIFIE par le maire soussigné, le présent tableau de la population de la commune de Villeneuve sur Lot montant à onze mille deux cent vingt deux habitans

A Villeneuve le 14 août 1856.

Le Maire,

Borey. m.
1856

A Villeneuve-sur-Lot et à Eysses, 41 ans après

L'hommage aux douze fusillés

Dimanche matin, l'Amicale des anciens détenus patriotes et le comité du souvenir des fusillés de la centrale d'Eysses, organisent, à Villeneuve-sur-Lot et devant le mur des fusillés à Eysses, une cérémonie pour commémorer les journées de février 1944.

Pour ceux qui ne sauraient pas ce qui s'est passé en ce mois d'hiver, il y a 41 ans, nous sommes allés chercher des documents et des informations au musée de la Résistance à Agen et auprès de membres de l'Amicale d'Eysses et de la FNDIRP.

Voici l'histoire de la centrale d'Eysses racontée sur un document du musée, la prison centrale d'Eysses, née devenues, dès septembre 1940, le lieu de détention des opposants au régime de Vichy (indiqués ou réintégré) de la zone sud et des détenus des prisons évacuées de la zone occupée.

En octobre 1941 arrivent des contingents de détenus par trains entiers, dont celui de « la Marseille », parti de Nîmes, qui aura, tout au long du trajet, un retentissement considérable dans les gares traversées.

Sous l'impulsion de certains détenus, les conditions penitentiaires vont se modifier. Les détenus exigent que soit respectée leur dignité d'homme et d'être aggrégés des « droits communs ». Leur obtention sera victorieuse.

Travaux et dortoirs deviennent alors des centres d'étude et de culture physique et, conjointement, de préparation militaire, en vue de l'évasion, pour rejoindre le maquis.

Entre-temps, 156 détenus administratifs sont logés à la centrale.

Leur enlèvement prévu pour le 4 décembre pour les livrer à l'Allemagne, va donner aux détenus patriotes l'occasion d'exercer leur force en s'opposant violemment au GMR du capitaine Hermin. Cinq journées des 8, 9 et 10 décembre seront les « Trois Glorieuses » du bataillon FFI de la centrale.

Le Noël 43 se passera sans incident.

Malgré le 3 janvier 1944, les 54 détenus du quartier cellulaire vont réussir leur évasion. Elle a été organisée dans le plus grand secret par Leconart et Pomblain, avec l'aide des officiers anglais dont le major Hudson.

Se sortent du quartier, aidés au des, défilent en rang sous la conduite combico de surveillant Gallard qui ouvrira la porte et s'enfuiront au pas de course, la porte franchie.

La plupart d'entre eux rejoindront le groupe Hilde Blackmaster, près l'Espagne, pour gagner, en Angleterre, les Forces françaises libres.

Cette évasion spectaculaire va compliquer celle des 1.400 détenus de prison.

Elle se présentera le 19 février, jour d'une inspection par Vichy.

Au cours de la visite, le Directeur, Solivo, l'inspecteur et 30 surveillants sont immobilisés et battonnés.

Les groupes de choc sont mis en place et se dirigent vers le portail blindé. L'arrivée d'une corvée extérieure va leur échouer la sortie. La porte se referme. Il va falloir donner l'assaut armé.

Mitrailleuses et grenades entrent en danse : le fusil mitrailleur tient le couloir sous son feu.

Le feu crache sans arrêt des deux côtés. La nuit tombe.

Les troupes de choc s'attaquent aux murs d'enceinte. Le tir des GMR des miradors fait des ravages. Le détenu Aulagne est tué d'autres sont blessés dont Dornard, le commandant de la rébellion.

Au début jour, le combat qui dure depuis trois heures, va prendre fin. L'armée allemande, appuyée en renfort, menace d'encermer la centrale.

Les pourparlers s'engagent, l'accord se fait. Les insurgés déposent les armes, libérant leurs prisonniers. Le directeur Solivo donne sa démission d'officier qu'il n'y aura pas de représailles. Hélas, elle ne sera pas tenue.

Le 20 février, Dornard, alors ministre du Maintien de l'ordre, c'est-à-dire l'intérieur, arrive à Eysses. Il exige 50 fusillés.

Le 21, les GMR envahissent la centrale et fouillent les prisonniers.

50 otages sont conduits au quartier cellulaire. La cour marquée convenance les interrogatoires qui dureront toute la nuit.

34 sentences de mort s'arrêteront sur 12 noms.

Ils seront fusillés le 23 février, dans la cour de la prison.

Le 18 mai, les 20 otages du quartier seront envoyés à Blois, prison allemande.

Le 30 mai, les 1.200 détenus des prisons qui restent seront embarqués à la gare de Rome et déportés en Allemagne, vers Dachau.



A la centrale d'Eysses, le mur des fusillés en août 1944. Face à chaque poteau d'exécution, un arbre symbole a été planté

TEMOIGNAGE DU PASTEUR FERAL

« Le fait est que tous ces jeunes m'étonnent par leur calme formidable en présence de la mort si proche. Ils causent très naturellement. Pas de geste de désespoir. Et maintenant, ça va être la fin. Les condamnés défilent avec les gardiens qui les retiennent par des chaînes. Avant d'être liés aux poteaux, ils s'embrassent. On les encapuchonne tandis qu'ils chantent à pleine voix et sans trembler.

« La République nous appelle
Sachons vaincre et sachons mourir
Un Français doit vivre pour elle
Pour elle un Français doit mourir »
Soudain, une rafale, un feu de salve...
Il faudra le coup de grâce pour les faire taire ».



Louis Aulagne, tué le 19 février 1944 et les fusillés d'Eysses (il manque, parmi eux, le nom et la photo de Louis Guiraut)

DANS LE DEPARTEMENT

UNE COOPÉRATIVE AGRICOLE EXPLOSE en plein centre de Villeneuve-sur-Lot « C'était l'enfer », mais on a évité un nouveau "Los Alfaques"



Il est 12 h 10, environ, samedi, à Villeneuve-sur-Lot. Près du théâtre, en plein centre ville, à côté du parking bondé de voitures noires officielles, et d'agents en tenue qui protègent la réunion de l'Association pour la vallée du Lot, nous écoutons le bulletin d'information, qui vient de commencer, dans la voiture de mon confrère Jean-Pierre Allaux, de « Sud-Radio ». Un bang (supersonique ?) brouille soudain les ondes. Une foule de curieux se pressent, nez en l'air. Puis, un véritable champignon de fumée noire fuse soudain sur le quartier. Nous nous précipitons à une centaine de mètres de là, tandis qu'une sirène se met à hurler, précédant de peu celle des camions de pompiers. Avenue, d'Essyes, rue Léon-Bonnet, des personnes courent, d'autres rient, alors que les explosions se succèdent. Déjà, les vitres des habitations jonchent le sol, tandis que non loin de là, on aperçoit les bâtiments en flammes. Les mortars se croisent, à toute allure, tandis que les policiers, débarqués sur les lieux, canalisent le flot des premiers curieux, et des fuyards : flux et reflux. Quelques habitants, habêtés, bredouillent : « C'est pas possible, c'est l'enfer » !

Un bang se fait entendre au-dessus de nos têtes. Les pompiers commencent à travailler, mais les voitures, débordées par les gens, empêchent de voir les premiers secours, et cela jusqu'à 15 h 30 environ. Quelques ambulances, bloquées, s'occupent à 15 h 30 environ de transporter les blessés vers le centre de Villeneuve, où il y a un service de soins. Les ambulances sont bloquées par les voitures, débordées par les gens, empêchant de voir les premiers secours, et cela jusqu'à 15 h 30 environ. Quelques ambulances, bloquées, s'occupent à 15 h 30 environ de transporter les blessés vers le centre de Villeneuve, où il y a un service de soins.



Les pompiers de Villeneuve, renforcés par ceux de Villeneuve-sur-Lot, ont travaillé pendant plusieurs heures à éteindre les incendies. Les pompiers de Villeneuve, renforcés par ceux de Villeneuve-sur-Lot, ont travaillé pendant plusieurs heures à éteindre les incendies.

DANS LE DEPARTEMENT

UNE COOPÉRATIVE AGRICOLE EXPLOSE en plein centre de Villeneuve-sur-Lot « C'était l'enfer », mais on a évité un nouveau "Los Alfaques"



Evacuation des malades de la clinique vers l'hôpital Saint-Cyr.



Il est 12 h 10, environ, samedi, à Villeneuve-sur-Lot. Près du théâtre, en plein centre ville, à côté du parking bondé de voitures noires officielles, et d'agents en tenue qui protègent la réunion de l'Association pour la vallée du Lot, nous écoutons le bulletin d'information, qui vient de commencer, dans la voiture de mon confrère Jean-Pierre Allaux, de « Sud-Radio ». Un bang (supersonique ?) brouille soudain les ondes. Une foule de curieux se pressent, nez en l'air. Puis, un véritable champignon de fumée noire fuse soudain sur le quartier. Nous nous précipitons à une centaine de mètres de là, tandis qu'une sirène se met à hurler, précédant de peu celle des camions de pompiers. Avenue, d'Essyes, rue Léon-Bonnet, des personnes courent, d'autres rient, alors que les explosions se succèdent. Déjà, les vitres des habitations jonchent le sol, tandis que non loin de là, on aperçoit les bâtiments en flammes. Les mortars se croisent, à toute allure, tandis que les policiers, débarqués sur les lieux, canalisent le flot des premiers curieux, et des fuyards : flux et reflux. Quelques habitants, habêtés, bredouillent : « C'est pas possible, c'est l'enfer » !

La municipalité songe à un Villeneuve-plage

BAIGNADE La mairie envisage de créer un site naturel de baignade qui pourrait voir le jour dans un an, probablement du côté de la cale. La mairie de Cahors a été consultée

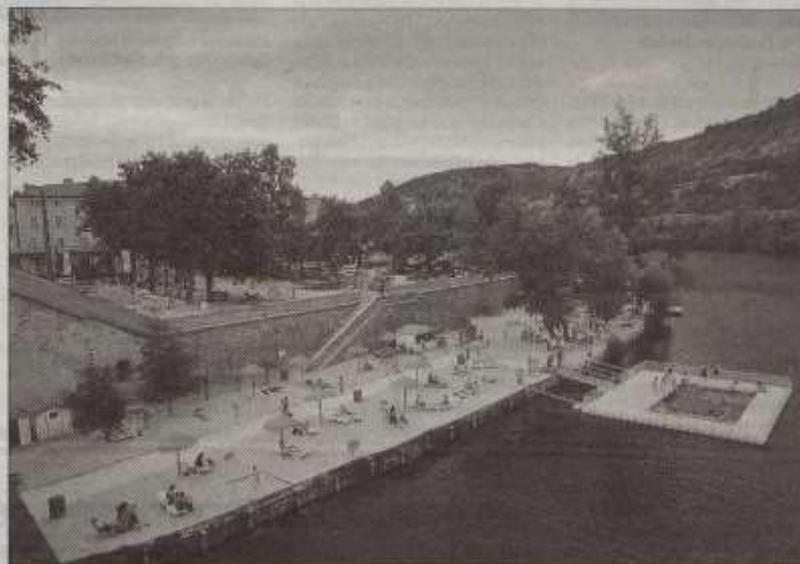
BASTIEN SOUPERBIE

La mairie de Villeneuve-sur-Lot ne fait plus du tout mystère de sa volonté de créer un espace de baignade dans les eaux du Lot. Et à la question, verra-t-on un jour une opération Villeneuve-plage, le maire, Jérôme Cabuzac répond par un « pourquoi pas ? » qui, s'il n'est pas affirmatif, laisse la porte grande ouverte à un projet qui fait son chemin. D'abord parce que lors du dernier Conseil municipal, il a été voté une délibération afin de procéder à des analyses de l'eau du Lot dans le but premier de participer à l'événement du Big jump le 7 juillet prochain (manifestation visant à promouvoir la baignade dans les eaux naturelles) mais également, et c'est écrit noir sur blanc, afin d'envisager « la création d'un site de baignade naturel sur son territoire ».

36 000 visites

Et ensuite parce que la municipalité villeneuvoise s'est rapprochée de la mairie de Cahors qui, l'été dernier, a créé Cahors-plage. Une opération couronnée de succès puisqu'il fut comptabilisé, selon la municipalité cadurcienne, 36 000 visites en l'espace de cinq semaines sur un site de baignade gratuit.

Villeneuve-sur-Lot serait tenté par le même schéma que celui employé à Cahors avec un dispositif axé sur une plate-forme de baignade (notre photo). « L'avantage de ce matériel, explique Vincent Bouillaguet, conseiller municipal et coordinateur du projet à Cahors, c'est qu'il dispose d'un plancher en plastique (ce qui permet de ne pas avoir à curer le fond du Lot) et d'un espace sécurisé et délimité qui fa-



Le dispositif d'une plate-forme de baignade comme ici à Cahors intéresse la mairie de Villeneuve.

PHOTO VILLE DE CAHORS-PLAGE/ANIS

vorise le travail des surveillants de baignade. » La mairie de Cahors avait investi 200 000 euros pour réaliser cette opération. Un coût ramené à 100 000 euros, cet été, puisque les différents matériels (transat, cabines de bain, etc.) ont été acquis une bonne fois pour toute.

Se réapproprier la rivière

Si elle suit cet exemple, Villeneuve ferait le choix à son tour « de se réapproprier la rivière », en allant plus loin que des villes comme Toulouse qui, si elle avait bien marché dans les traces de Paris-plage, ne

s'était pas jetée à l'eau, la qualité de celle-ci laissant sans doute à désirer. Or, on peut estimer que si les eaux du Lot à Cahors permettent la baignade (elle fut interdite un seul jour par crainte d'une pollution suite à la chute d'un camion dans le Lot), celles à Villeneuve-sur-Lot devraient également l'autoriser. Cependant, un souci d'une tout autre nature pourrait se poser : cet espace de baignade gratuit pourrait concurrencer la piscine d'été de Malbren. Mais là également, l'exemple cadurcien pourrait rassurer les décideurs villeneuvois.

« C'est une question qu'on se pose, se souvient Vincent Bouillaguet. Or, la piscine municipale d'été a connu une fréquentation record malgré l'opération Cahors-plage. Cela, entre autres, parce que le public des deux sites était très différent. À Cahors-plage, nous avons essentiellement des enfants et des familles nombreuses. » Avec toutes les cartes en main, il ne reste à Villeneuve qu'à décider de la configuration de son site de baignade et du choix du lieu. Celui-ci pourrait être la cale qui trouverait enfin une utilité.

Les sources sur le canton du Moyen Age à l'époque contemporaine, ce sont aussi par exemple :

- de nombreuses cartes postales, dessins et photographies représentant les bourgs, églises, châteaux
- des plans de bâtiments : mairies, écoles, halles, moulins...
- des plans et dossiers de travaux : ponts, chemins de fer, canaux, rivières...
- des dossiers concernant l'agriculture, les industries locales
- des documents concernant les associations des communes (cercles, amicales, clubs sportifs...), avant et après la loi de 1901
- l'état civil ancien, les listes d'habitants (recensements), le cadastre napoléonien, à (re) découvrir sur notre site Internet !